

PROFIL DE LA COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE
ONTARIO

RAPPORT ANNUEL 2007–2008



ISSN 1918–9869 (En Linge)



**La Cour supérieure de
justice de l'Ontario a un
statut unique...**



**Je souhaite exprimer ma
profonde gratitude à tous les
juges de la Cour supérieure
de justice pour leur réel
attachement aux valeurs
fondamentales du service
judiciaire...**

Juge en chef Heather J. Smith

Message de la juge en chef

Anciens juges en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario

1990–1994

L'hon. M. le juge F. Callaghan

1994–1996

L'hon. M. le juge R. McMurtry

1996–2002

L'hon. M. le juge P. LeSage

En ma qualité de juge en chef de la Cour supérieure de justice, j'ai l'honneur de présenter le premier Rapport annuel de la Cour supérieure pour l'exercice 2007–2008.

La Cour supérieure de justice de l'Ontario est l'un des tribunaux de première instance les plus actifs et performants du monde. Je suis heureuse de l'occasion qui m'est offerte de présenter au public l'historique de la Cour et l'envergure du travail qui y est accompli. Ce rapport explique aussi les divers rôles et responsabilités de ceux qui participent au fonctionnement de la Cour, ainsi que les structures administratives régissant les activités de ses nombreux comités et de son personnel.

Ce premier rapport décrit de façon exhaustive l'historique, les pouvoirs et la portée de la Cour supérieure — le travail, les régions et les juges. Ce document sera la pierre angulaire de nos prochains rapports qui analyseront encore plus en détails le fonctionnement de la Cour. La publication de ce rapport est particulièrement opportune alors que nous passons de la traditionnelle allocution annuelle d'ouverture des tribunaux à la consignation de ces précieux renseignements.

La Cour n'aurait pu réaliser tout ce qu'elle a fait l'an dernier sans le soutien et les conseils judicieux des membres du Conseil des juges principaux régionaux. Je suis très reconnaissante à ces juges dévoués et zélés qui remplissent leurs fonctions avec tant de diligence.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à tous les juges de la Cour supérieure de justice pour leur réel attachement aux valeurs fondamentales du service judiciaire — engagement envers la loi, l'administration de la justice et le service au public.

J'aimerais aussi dire combien j'apprécie l'excellent travail du personnel hautement qualifié et consciencieux qui me seconde au Cabinet du juge en chef.

Enfin, je tiens à remercier, au nom de la Cour, le personnel de tous les tribunaux de la province qui veille à ce que chaque volet du système judiciaire continue de fonctionner de façon ordonnée et efficiente.

Je vous invite à prendre quelques minutes pour découvrir l'historique, les activités et les responsabilités de la Cour supérieure de justice décrites dans ce rapport. Comme toujours, nous ferons de notre mieux pour améliorer notre approche face à l'administration de la justice et l'application de la loi pour le plus grand bien de tous les Ontariens et de toutes les Ontariennes. Ce premier Rapport annuel de la Cour supérieure sera le reflet fidèle de notre engagement à assurer l'intégrité des tribunaux, de la loi et du système judiciaire dans son ensemble.

Cordialement,



La juge en chef,
Heather J. Smith



L'hon. Mme la juge Heather J. Smith,
juge en chef

Parmi les importants défis que doit relever notre Cour, certains ont une incidence à la fois sur les intervenants et sur l'ensemble du système judiciaire.

Juge en chef adjoint J. Douglas Cunningham

Message du juge en chef adjoint

Anciens juges en chef adjoints
de la Cour supérieure de justice
de l'Ontario

1991–1994

L'hon. M. le juge R. McMurtry

1994–1996

L'hon. M. le juge P. LeSage

1996–2002

L'hon. Mme la juge H. Smith

Je suis heureux de présenter, avec le juge en chef Smith, le premier Rapport annuel de la Cour supérieure.

Le système judiciaire est en pleine évolution et notre Cour fait face à de nombreuses pressions. Le juge en chef et moi travaillons en étroite collaboration avec le Conseil des juges principaux régionaux de la Cour supérieure pour relever ces enjeux et résoudre les nombreux défis qui se posent à nous.

En ma qualité de juge en chef adjoint, j'ai une foule de responsabilités à assumer au nom de la Cour, en plus de présider de très nombreuses audiences. L'un des secteurs où je suis particulièrement actif est l'administration de la Cour divisionnaire, non seulement parce que je siège régulièrement un peu partout dans la province, mais aussi parce que je collabore étroitement avec le greffier et le juge administratif. Cette division de notre Cour est l'un des tribunaux d'appel les plus actifs du Canada. En plus de sa considérable compétence civile et légale en matière d'appel, la Cour divisionnaire examine régulièrement les décisions de divers tribunaux administratifs. Nous espérons que les efforts que nous avons faits ces dernières années pour améliorer le rendement de la Cour divisionnaire ont été productifs. Nous continuons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les justiciables aient accès rapidement et à bon compte à la justice.

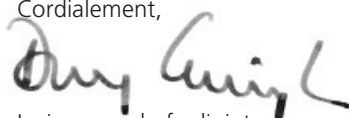
L'autre secteur qui me tient occupé est la Cour des petites créances où je préside le Conseil des juges suppléants, l'organisme de réglementation qui fait rapport sur l'administration de cette division de notre Cour. Cette cour est une tribune où les citoyens ont souvent affaire pour la première fois au système de justice civile. Près de la moitié de tous les litiges civils sont instruits par la Cour des petites créances. Comme toujours, nous travaillons avec les juges suppléants, les juges administratifs et le personnel, afin que les affaires soient traitées de façon aussi efficiente et abordable que possible.

Je suis également chargé d'approuver la participation des juges aux activités de perfectionnement professionnel, telles que conférences et séminaires. Ces activités éducatives témoignent de la volonté de chacun de nos juges, et de la Cour supérieure dans son ensemble, d'améliorer le fonctionnement du système judiciaire de l'Ontario.

Parmi les importants défis que doit relever notre Cour, certains ont une incidence à la fois sur les intervenants et sur l'ensemble du système judiciaire. Ce premier Rapport annuel illustre clairement l'envergure et la variété des affaires entendues par la Cour supérieure de justice, région par région. Il souligne aussi certaines des activités marquantes de la Cour et de ses membres, et donne une idée de la quantité et de la qualité du travail qui est accompli dans l'un des plus importants tribunaux supérieurs de première instance du monde.

J'espère que vous apprécierez la lecture de ce premier Rapport annuel.

Cordialement,



Le juge en chef adjoint,
J. Douglas Cunningham



L'hon. M. le juge J. Douglas Cunningham,
juge en chef adjoint

Table des matières

03–03	MESSAGE DE LA JUGE EN CHEF
05–05	MESSAGE DU JUGE EN CHEF ADJOINT
07–07	INTRODUCTION
09–09	HISTORIQUE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE
10–13	COMPÉTENCE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE
14–14	PARTAGE CONSTITUTIONNEL DES RESPONSABILITÉS
15–17	RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES FONCTIONNAIRES JUDICIAIRES
18–20	STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE
21–37	RÉGIONS DE LA COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE
38–41	INITIATIVES CLÉS DE LA COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE (2007–2008)
42–64	LES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE
65–65	NOTES

Introduction

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a un statut unique parmi les tribunaux de la province. C'est une cour de *compétence inhérente*, ce qui veut dire qu'elle n'a pas été créée par une loi comme les autres cours de la province. La compétence de la Cour supérieure est enracinée dans l'histoire des premières cours d'Angleterre, dont la suprématie sur les actes du gouvernement s'appuyait sur la *Grande Charte (Magna Carta)*. Le rôle de la Cour supérieure d'aujourd'hui est *enchâssé* dans l'actuelle *Constitution* du Canada, qui garantit à la Cour son pouvoir inhérent et protecteur. Le public qui a affaire à la Cour supérieure doit savoir qu'il participe à un processus judiciaire qui remonte aux fondements mêmes du système de common law.

Au-delà de sa remarquable histoire, l'actuelle Cour supérieure de justice de l'Ontario occupe une place prépondérante dans l'appareil judiciaire canadien. La Cour tient des audiences dans 51 palais de justice en Ontario. Elle est le plus important tribunal supérieur de première instance du pays, par le volume de causes instruites et par le nombre de ses juges. Au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 mars 2008, 212 082 nouvelles instances en tout ont été introduites devant la Cour. Tous les juges de la Cour sont nommés par le gouvernement fédéral et tirent leur *compétence inhérente* de leur nomination en vertu de l'article 96 de la *Loi constitutionnelle de 1867*. Le nombre de juges à temps plein de la Cour supérieure, qui est actuellement de 231, est fixé par règlement.¹ La Cour supérieure de justice, qui a compétence sur les affaires de droit criminel, de droit civil et de droit de la famille touche la vie d'innombrables Ontariens et Ontariennes de façon marquante.

Ce ne sont là que quelques-uns des aspects les plus importants et remarquables de la Cour supérieure de justice de l'Ontario qui sont explorés dans cette première édition du Rapport annuel de la Cour.

Historique de la Cour supérieure de justice

Les origines de la Cour supérieure de justice remontent aux années 1790, lorsque l'actuelle Ontario s'appelait alors Haut-Canada. À l'époque, le système judiciaire s'inspirait de la common law anglaise et du système anglais. À compter des années 1830, le Haut-Canada a un appareil judiciaire parfaitement au point qui comprend, notamment, des cours supérieures et des cours de comté et de district; un tribunal d'équité (appelé Cour de chancellerie); et une cour des petites créances (appelée Cour de secteur).

En 1881, les cours de common law et tribunaux d'équité fusionnent, en vertu de la *Ontario Judicature Act*, pour former la nouvelle Cour suprême de l'Ontario laquelle compte deux divisions: la Haute Cour de justice et la Cour d'appel. Parmi les grandes réformes récentes, citons la création de la Cour divisionnaire, qui est ajoutée à la Cour suprême de l'Ontario en 1970, et l'établissement, en 1985, d'une Cour de district de compétence provinciale, qui regroupe les cours de district et de comté et les cours de séances générales.

La *Loi sur les tribunaux judiciaires* fixe le cadre légal de la structure des tribunaux et des instances judiciaires en Ontario. La Loi a été profondément remaniée en 1989 afin de mettre en œuvre des réformes nécessaires pour rendre les tribunaux plus accessibles.

La *Loi de 1989 modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires* crée un grand tribunal supérieur de première instance en fusionnant la Haute Cour de justice de l'Ontario avec la Cour de district et la Cour des successions. Ce nouveau tribunal supérieur de première instance est appelé Cour de l'Ontario (Division générale). L'ancienne cour provinciale est maintenue sous le nom de Cour de l'Ontario (Division provinciale).² La Cour des petites créances et la Cour divisionnaire deviennent des sous-divisions de la Division générale. La loi réformant le système judiciaire régionalise l'administration des tribunaux en créant huit régions judiciaires dans la Division générale.

Avec l'entrée en vigueur de la *Loi de 1996 sur l'amélioration des tribunaux* en avril 1999, la Cour de l'Ontario (Division générale) est rebaptisée Cour supérieure de justice.

Compétence de la cour supérieure de justice

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a compétence inhérente sur les causes criminelles, civiles et familiales, compétence que lui confèrent les traditions de common law de l'Ontario. La Cour est investie de la compétence, des pouvoirs et de l'autorité qu'exerçaient à travers l'histoire les cours de common law et tribunaux d'équité, en Angleterre et en Ontario. La compétence inhérente de la Cour supérieure l'autorise à instruire toutes les affaires qui ne relèvent pas spécifiquement d'un autre échelon de l'appareil judiciaire. La Cour est aussi investie du pouvoir que lui confèrent les lois fédérales et provinciales.

DROIT CRIMINEL

Le *Code criminel*³ codifie les pouvoirs de la Cour supérieure de juger les actes criminels. En règle générale, la Cour supérieure ne juge que les infractions les plus graves, telles que voies de fait graves, homicide involontaire coupable, meurtre, trafic de stupéfiants, trahison et autres infractions contre la sécurité de l'État, ou les tentatives ou complots en vue de commettre de telles infractions. Une personne accusée de ces infractions est jugée par un juge de la Cour supérieure, avec ou sans jury.

La Cour supérieure peut également entendre en appel les affaires criminelles punissables par procédure sommaire instruites par la Cour de justice de l'Ontario.

À la fin de l'exercice, le 31 mars 2008, la Cour supérieure de justice avait instruit **4 141** instances criminelles en tout.

DROIT CIVIL

La Cour supérieure de justice instruit toutes les poursuites civiles en Ontario, et exerce sa compétence de première instance dans les affaires civiles. Ainsi, la Cour instruit des affaires de faillite et d'insolvabilité, des litiges commerciaux, des affaires de préjudice corporel, et des litiges en matière de droits de succession. Par ailleurs, plusieurs lois confèrent à la Cour une certaine compétence en matière d'appel.

Entre le 1er avril 2007 et le 31 mars 2008, **84 054** instances civiles en tout ont été introduites devant la Cour supérieure de justice

(sans compter quelque 20 000 affaires de succession non contestées, et les affaires instruites par la Cour des petites créances ou la Cour divisionnaire qui seront traitées dans les rubriques qui suivent).

Juges de la cour provinciale restants qui continuent de présider la Cour des petite créances

1987–

L'hon. M. le juge D. Godfrey

1987–

L'hon. Mme la juge P. Thomson

1979–2008

L'hon. M. le juge R. Radley

1978–

L'hon. M. le juge C. Tierney

La [Cour des petites créances](#), une division de la Cour supérieure, sert de tribune où présenter ou défendre les poursuites civiles ne dépassant 10 000 \$, en espèces ou en biens. Les Règles de la Cour des petites créances contiennent des procédures simplifiées. Il est habituellement moins dispendieux et beaucoup plus rapide d'obtenir une décision de la Cour des petites créances que de la Cour supérieure.

En général, les instances devant la Cour des petites créances sont présidées par un juge suppléant. Les juges suppléants sont nommés par le juge principal régional, avec l'approbation du procureur général de l'Ontario, pour un mandat de trois ans. Au 31 mars 2008, 402 juges suppléants étaient inscrits à la Cour des petites créances, ainsi qu'un juge à temps plein et trois juges mandatés sur une base journalière.

La Cour des petites créances est le tribunal civil le plus actif de l'Ontario. Entre le 1er avril 2007 et le 31 mars 2008, **63 633** nouvelles instances avaient été introduites dans plus de 90 emplacements de la Cour des petites créances de l'Ontario.

La [Cour divisionnaire](#) est également une division de la Cour supérieure, mais ce n'est pas un tribunal de première instance. Elle instruit les révisions judiciaires des mesures prises par le gouvernement de l'Ontario, les appels prévus par la loi émanant de tribunaux administratifs de la province, ainsi que certains appels en matière civile d'ordonnances ne dépassant pas 50 000 \$. La Cour divisionnaire comprend le juge en chef, le juge en chef adjoint et d'autres juges de la Cour supérieure nommés par le juge en chef. Les instances sont habituellement instruites par un comité formé de trois juges. Toutefois, les audiences peuvent se tenir devant un seul juge si l'affaire est urgente ou que les circonstances l'exigent.

La Cour divisionnaire siège régulièrement à Toronto tout au long de l'année et tient également des sessions dans d'autres régions de la province. C'est l'un des tribunaux d'appel les plus actifs du Canada, à la fin de l'exercice, **1 362** nouvelles instances y avaient été instruites.

DROIT DE LA FAMILLE

La Cour supérieure a seule compétence, en vertu de lois fédérales, dans les instances familiales mettant en cause un divorce et le partage des biens, dans chacun des 50 palais de justices de la province. Comme le droit de la famille fait intervenir des lois fédérales et provinciales, dans la plupart des emplacements les instances familiales sont réparties entre la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario. Les affaires portant sur la protection de l'enfance et l'adoption, qui relèvent de lois provinciales, doivent être introduites devant la Cour de l'Ontario. Les deux cours ont compétence en matière de pensions alimentaires pour les enfants et les conjoints, ainsi que de garde et de droit de visite.

Dans 17 des 50 emplacements de la Cour supérieure de l'Ontario, la compétence que se partage la Cour supérieure et la Cour de l'Ontario a été unifiée en vertu de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, de manière à créer la Cour de la famille, une division de la Cour supérieure. La Cour de la famille instruit toutes les affaires familiales, notamment divorces, partage des biens, pensions alimentaires, garde et droit de visite, protection de l'enfance et adoptions. La Cour de la famille comprend le juge en chef, le juge en chef adjoint, le juge principal de la Cour de la famille, des juges nommés à la Cour de la famille, et tous les autres juges de la Cour supérieure, affectés à la Cour de la famille à l'occasion par le juge en chef.

À l'origine, la Cour de la famille s'appelait Cour unifiée de la famille (CUF). Ce projet pilote avait été lancé à Hamilton, en 1977. Comme son nom l'indique, la CUF avait compétence pour instruire les affaires relevant du droit de la famille fédéral et provincial devant une seule et même cour. Le projet pilote est devenu permanent en 1984. Dix ans plus tard, en 1994, en vertu d'une modification apportée à la Loi sur les tribunaux judiciaires, la Cour de la famille est devenue une division de ce qu'on appelait alors la Cour de l'Ontario (Division générale). La CUF a alors fait partie de la Cour de la famille et quatre nouveaux sites de tribunal de la famille ont été créés: à London, Barrie, Kingston et Napanee. Douze autres emplacements ont été ouverts en 1999, si bien que tous les palais de justice de la région du Centre-Est (Bracebridge, Cobourg, région de Durham, Lindsay, Newmarket et Peterborough), la plupart de ceux de la région de l'Est (Brockville, Cornwall, L'Orignal, Ottawa et Perth), et celui de St. Catharines dans la région du Centre-Sud sont devenus des sites de la Cour de la famille.

Depuis le 1er juillet 2004, toutes les instances familiales introduites devant une cour ontarienne sont régies par les mêmes Règles en matière de droit de la famille.

Divers services de soutien, mis en place conjointement par le ministère du Procureur général et les magistrats, sont offerts dans les différents tribunaux de la famille – notamment Centres d'information sur le droit de la famille, services de médiation, séances d'information à l'intention des parents, installations pour les visites supervisées, avocats de service de l'Aide juridique et consultations.

Anciens juges principaux de la Cour de la famille, division de la Cour supérieure de justice

1999–2001

L'hon. M. le juge D. Steinberg

2001–2004

L'hon. Mme la juge M. L. Benotto

2005–2008

L'hon. M. le juge D. Aston



L'hon. M. le juge David Aston,
juge principal de la Cour de la famille

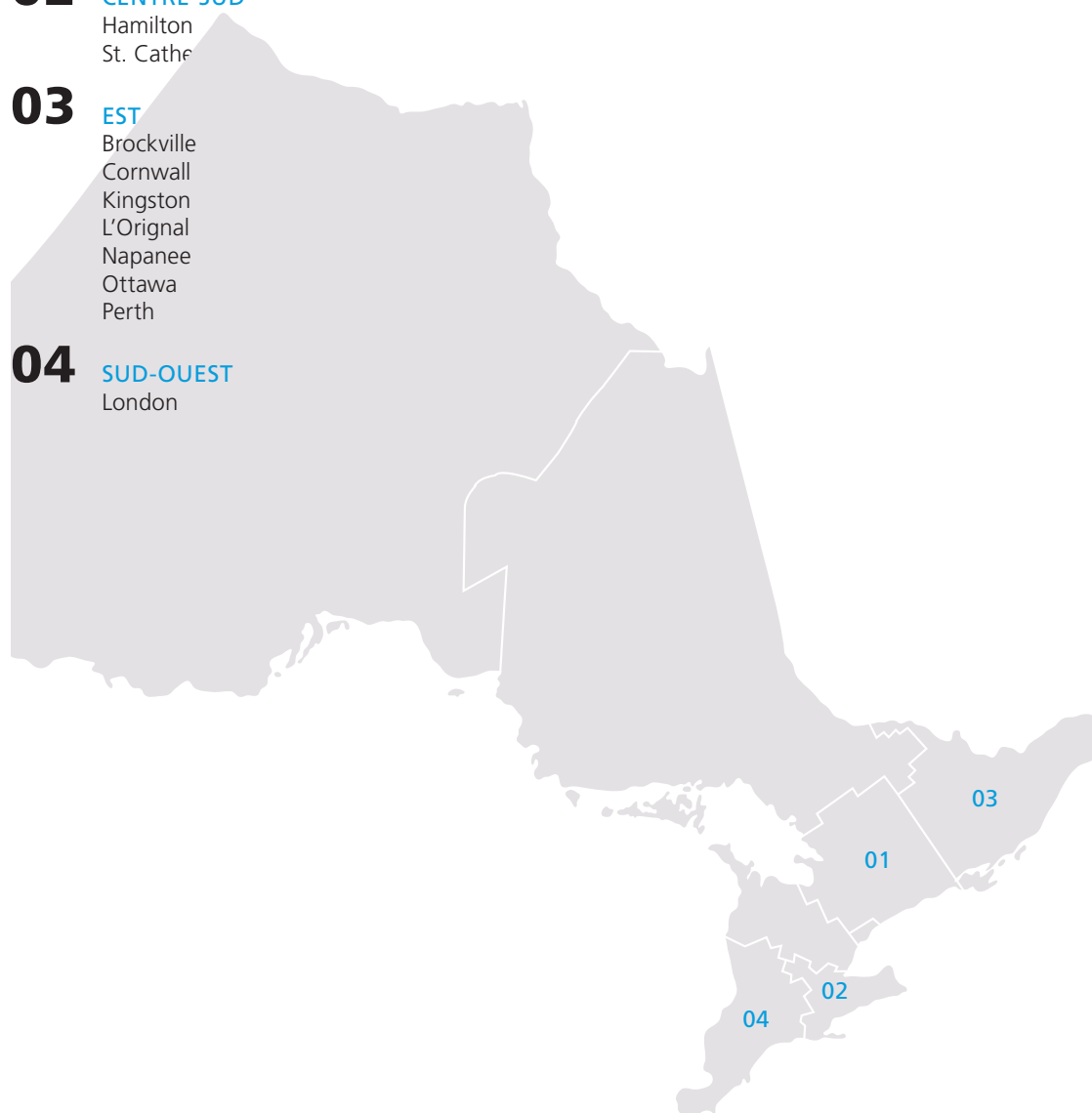
RÉGIONS AVEC DES SITES DE LA
COUR DE LA FAMILLE

01 CENTRE-EST
Barrie
Bracebridge
Cobourg
Durham (Oshawa/Whitby)
Lindsay
Newmarket
Peterborough

02 CENTRE-SUD
Hamilton
St. Catharines

03 EST
Brockville
Cornwall
Kingston
L'Orignal
Napanee
Ottawa
Perth

04 SUD-OUEST
London



Entre le 1er avril 2007 et le 31 mars 2008,
58 892 nouvelles instances familiales
en tout ont été introduites devant la Cour
supérieure de justice : 31 371 dans les sites
de la cour de la famille et 27 521 dans les
autres sites.

Partage constitutionnel des responsabilités

La Constitution du Canada prévoit le partage des responsabilités des cours entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Aux termes de l'article 96 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, le gouvernement fédéral nomme les juges des cours supérieures, de district et de comté de chaque province. Aux termes du paragraphe 92 (14), l'administration de la justice, y compris le maintien des tribunaux civils et criminels — relève de l'autorité exclusive des provinces. En Ontario, l'administration de la justice incombe au ministère du Procureur général.

La *Loi sur les tribunaux judiciaires* de l'Ontario⁴ fixe les objectifs en matière d'administration des tribunaux. Les cours doivent être administrées de façon à maintenir l'indépendance de la magistrature, reconnaître les responsabilités et rôles respectifs du procureur général et des magistrats, faciliter l'accès du public aux tribunaux et renforcer la confiance du public dans l'administration de la justice, favoriser la prestation de services de grande qualité au public, et promouvoir l'utilisation efficiente des ressources publiques.

La Loi⁵ définit le rôle du procureur général dans l'administration des tribunaux, précisant que le procureur général supervise les questions liées à l'administration des tribunaux, à l'exception de ce qui suit :

- (1) Les questions que la loi réserve à la magistrature, y compris le pouvoir d'administrer et de surveiller les sessions du tribunal et l'assignation des fonctions judiciaires.
- (2) Les questions relatives à la formation, à la conduite et à la discipline des juges et des juges de paix, qui sont régies par d'autres dispositions de la présente loi, par la *Loi sur les juges de paix* et par des lois du Parlement du Canada.
- (3) Les questions qu'un protocole d'entente sur l'administration des tribunaux réserve au procureur général et au juge en chef d'une cour.

La plus récente réforme survenue sur le plan du partage constitutionnel des responsabilités entre le procureur général et les cours a eu lieu en 2007. En octobre 2007, en effet, la *Loi sur les tribunaux judiciaires* a été modifiée afin d'autoriser le procureur général de l'Ontario et le juge en chef de la Cour supérieure à conclure un protocole d'entente (PE).⁶ Ces modifications sont une caractéristique importante de la Partie V de la Loi qui traite des rôles et responsabilités respectifs des cours et du procureur général. Le PE conclu entre le procureur général de l'Ontario et le juge en chef de la Cour supérieure est un document fondamental qui décrit le rôle de chaque partie dans l'administration des tribunaux et le soutien qu'elle doit apporter. Le PE atteindra deux objectifs clés :

- (1) Reconnaître et officialiser les ententes *existantes* entre les deux parties.
- (2) Mettre en place un cadre pour conclure de *nouvelles* ententes afin d'améliorer l'administration de la justice.

Tout au long de 2007 et 2008, la Cour supérieure de justice a travaillé en collaboration avec le ministère du Procureur général à élaborer les conditions du PE.⁷

Les cours doivent être administrées de façon à maintenir l'indépendance de la magistrature...

Rôles et responsabilités des fonctionnaires judiciaires

La Cour supérieure de justice comprend les juges suivants: le juge en chef, le juge en chef adjoint, huit juges principaux régionaux et le juge principal de la Cour de la famille. Ces 11 juges forment le comité de direction de la Cour— le Conseil des juges principaux régionaux. Tous les autres juges sont appelés juges *puînés*. Au 31 mars 2008, 301 juges en tout siégeaient à la Cour supérieure, dont 71 juges surnuméraires.

Au 31 mars 2008, la Cour supérieure était également servie par trois protonotaires et 16 protonotaires responsables de la gestion des causes (des fonctionnaires judiciaires nommés par le gouvernement provincial pour instruire certaines affaires en vertu des *Règles de procédure civile*), et par des fonctionnaires non-judiciaires, tels que registraires en matière de faillite et agents d'évaluation. Au 31 mars 2008, on dénombrait aussi 402 juges suppléants inscrits à la Cour des petites créances, plus un juge à temps plein et trois juges mandatés sur une base journalière nommés par la province.

JUGE EN CHEF

Le juge en chef a de nombreuses responsabilités en vertu de diverses lois fédérales et provinciales. Ainsi, en vertu de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, le juge en chef est chargé de l'administration et de la surveillance des sessions de la Cour supérieure de justice et de l'assignation des fonctions judiciaires.⁸ Voici certains des pouvoirs et fonctions du juge en chef, tels qu'ils figurent dans la Loi⁹:

- (1) Fixer les sessions du tribunal.
- (2) Affecter des juges aux sessions.
- (3) Assigner des causes et d'autres fonctions judiciaires à chacun des juges.
- (4) Fixer le calendrier des sessions et les lieux où elles se tiennent pour chacun des juges.
- (5) Déterminer la charge de travail annuelle, mensuelle et hebdomadaire totale de chacun des juges.
- (6) Préparer les rôles et réserver les salles d'audience, dans la mesure où cela est nécessaire pour gérer l'affectation des juges aux causes.

La Loi autorise le juge en chef à déléguer à un juge principal régional le pouvoir d'assumer ces fonctions dans sa région.¹⁰ La Loi prévoit aussi l'affectation des juges aux différentes régions de la province. Le juge en chef doit affecter chaque juge de la Cour supérieure à une région donnée et peut le réaffecter à une autre région.¹¹

La Loi confère également d'autres pouvoirs au juge en chef, notamment celui de nommer divers fonctionnaires et représentants, tels que registraires en matière de faillite; membres de comités, y compris comités de règles et comités de liaison avec les collectivités et comités des ressources communautaires de la Cour de la famille, nominations spéciales à la Cour d'appel, et juges de cours provinciales mandatés sur une base journalière. Le juge en chef doit également faire rapport et approuver les congés des magistrats et répondre aux plaintes et questions disciplinaires concernant les protonotaires responsables de la gestion des causes.

En dehors de ces obligations particulières prévues par la Loi, le juge en chef a de nombreuses fonctions en vertu de la common law, notamment la responsabilité primordiale de préserver l'indépendance institutionnelle de la Cour. Comme l'écrivait le juriste Peter Hogg :

« Le juge en chef de chaque Cour supérieure doit gérer les relations entre les tribunaux et le gouvernement... Le juge en chef a une responsabilité fondamentale... préserver l'indépendance de la magistrature. »¹² (Traduction)

Cette responsabilité exige du juge en chef qu'il serve de principal interlocuteur et d'agent de liaison avec les gouvernements fédéral et provincial, et les nombreux partenaires du système judiciaire — notamment les autres échelons de l'appareil judiciaire, le barreau, et divers intervenants, tels que l'Institut national de la magistrature et le Conseil canadien de la magistrature (CCM). Pour s'acquitter de ces fonctions, le juge en chef répond à quelques 3 000 lettres chaque année et prend la parole au nom de la Cour supérieure au cours d'une centaine d'événements par an. En 2007, la juge en chef a terminé son mandat de présidente du Comité permanent des cours de première instance du CCM.

JUGE EN CHEF ADJOINT

La *Loi sur les tribunaux judiciaires* prévoit que si le juge en chef est absent de l'Ontario ou, pour quelque raison que ce soit, empêché d'agir, il appartient au juge en chef adjoint d'assumer ses pouvoirs et fonctions.¹³

En plus de ces responsabilités prévues par la Loi, le juge en chef adjoint exerce divers fonctions au nom de la cour — notamment assurer la liaison avec le juge administratif de la Cour divisionnaire afin de promouvoir la bonne administration de la justice dans cette division de la Cour supérieure. Le juge en chef adjoint préside également le Conseil des juges suppléants et offre son leadership, au nom de la Cour, à la Cour des petites créances.

JUGES PRINCIPAUX RÉGIONAUX

La Cour est divisée, à fins administratives, en huit régions judiciaires couvrant l'ensemble de la province. Sous réserve de l'autorité du juge en chef, les juges principaux régionaux assument les pouvoirs et fonctions de juge en chef dans leurs régions respectives.¹⁴ Le juge principal régional assume notamment les pouvoirs du juge en chef d'administrer et de surveiller les sessions et l'assignation des fonctions judiciaires dans sa région.¹⁵

Un juge principal régional peut, à son tour, déléguer certaines fonctions précises à un autre juge de la Cour supérieure de sa région.¹⁶ Ainsi, les juges principaux régionaux peuvent désigner des juges administratifs locaux pour assigner et inscrire les causes au rôle dans certains emplacements ou dans des juridictions spéciales. De plus les juges principaux régionaux nomment les juges suppléants de la Cour des petites créances de leur région, avec l'approbation du procureur général,¹⁷ et gèrent les plaintes et questions disciplinaires les concernant.¹⁸

JUGE PRINCIPAL DE LA COUR DE LA FAMILLE

La *Loi sur les tribunaux judiciaires* fixe les fonctions du juge principal de la Cour de la famille¹⁹ dont le rôle est de conseiller le juge en chef sur les questions concernant spécifiquement la Cour de la famille — notamment la formation des juges, les pratiques et procédures, l'expansion de la Cour de la famille, et la dépense des sommes affectées à la Cour. Le juge principal de la Cour de la famille rencontre les comités de liaison avec les collectivités et les comités des ressources communautaires de chaque tribunal de la Cour de la famille.

Aux termes de la Loi, le juge principal de la Cour de la famille s'acquitte aussi d'autres fonctions liées à la Cour de la famille que lui assigne le juge en chef. Ces responsabilités peuvent nécessiter qu'il travaille avec le ministère du Procureur général et d'autres intervenants pour améliorer les instances relevant du droit de la famille dans tous les emplacements de la Cour supérieure. En plus de ces fonctions précises prévues par la Loi, le juge principal de la Cour de la famille conseille aussi le juge en chef sur les questions de droit de la famille soulevées dans tous les tribunaux de la Cour supérieure.

Structure administrative de la Cour supérieure de justice

CONSEIL DES JUGES PRINCIPAUX RÉGIONAUX

Aux termes de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, le juge en chef de la Cour supérieure de justice peut se réunir avec le juge en chef adjoint, les juges principaux régionaux et le juge principal de la Cour de la famille afin d'étudier les questions relatives aux sessions de la Cour supérieure, l'assignation des fonctions judiciaires, les règles de pratique et l'administration de la justice en général.²⁰ Ces dispositions de la Loi sont au cœur des travaux du Conseil des juges principaux régionaux, qui fait office de «comité de direction» de la Cour supérieure de justice.

Le Conseil est formé du juge en chef, du juge en chef adjoint, du juge principal de la Cour de la famille et des juges principaux régionaux. Il fonctionne selon un modèle consensuel et conseille le juge en chef sur les questions de politiques et de gouvernance de haut niveau qui influent sur l'administration de la Cour.

Le Conseil se réunit habituellement tous les mois pour examiner les questions soulevées par ses membres ou d'autres juges. Il sert également de tribune où les juges principaux régionaux peuvent se prononcer sur les propositions de politique après avoir consulté les juges de leurs régions respectives.

COMITÉS

Plusieurs comités ont été mis sur pied pour aider le juge en chef et le Conseil des juges principaux régionaux à administrer les affaires de la Cour. Certains rendent directement compte de leurs activités au juge en chef, d'autres au Conseil. D'autres encore assurent la liaison de manière plus informelle avec les juges principaux et chefs de l'administration de la Cour et comptent dans leurs rangs d'autres juges ou membres du personnel du Cabinet du juge en chef.

Comité d'examen de la charge de travail et de mieux-être

Le Comité d'examen de la charge de travail et de mieux-être a été créé par le juge en chef en 2007. Conformément à son mandat, approuvé par le Conseil des juges principaux régionaux et le juge en chef, le Comité examine les problèmes de charge de travail et de mieux-être que rencontrent les magistrats, et soumet ses recommandations au Conseil afin d'aider les juges de la Cour à relever ces défis.

Le Comité s'est fixé cinq priorités :

- (1) les communications;
- (2) l'effectif judiciaire;
- (3) les instances relevant du droit de la famille;
- (4) l'inscription au rôle;
- (5) les relations avec le gouvernement.

Comité de sécurité

Le Comité de sécurité aide les juges de la Cour à résoudre les problèmes de sécurité. Les divers projets menés à bien ces dernières années comprennent, notamment, l'installation d'avertisseurs individuels dans tous les cabinets des juges, ainsi que la mise au point d'un protocole d'intervention lorsqu'un juge est menacé, d'un protocole d'évaluation des risques, et d'une trousse de conseils de sécurité et de pratiques exemplaires.

Membres du Comité d'examen de la charge de travail et de mieux-être

2007–2008

- Juge en chef adjoint J. D. Cunningham – Président
- Juge principal de la Cour de la famille D. Aston
- Juge principal régional M. Brown
- Juge principal régional B. Durno
- L'hon. Mme la juge R. Mesbur
- L'hon. M. le juge G. Valin

Membres du Comité de sécurité

2007

- Juge principal régional E. Then
- L'hon. M. le juge J. McMahon

Membres du Comité de sécurité

2008 (NOUVEAU MANDAT)

- Juge principal régional E. Then – Président
- Juge principal régional S. Glithero
- Juge principal régional C. Hackland
- L'hon. M. le juge J. McMahon

Membres du Comité de gestion des installations

2007

- L'hon. M. le juge D. Lane – Président (1994–2007)
- L'hon. Mme la juge A. Molloy (2005–2007)

Membres du Comité de gestion des installations

2008 (NOUVEAU MANDAT)

- Juge principal régional – Président ad hoc pour les questions touchant les installations de sa région
- L'hon. Mme la juge A. Molloy
- L'hon. M. le juge I. Nordheimer
- L'hon. M. le juge B. Shaughnessy

Membres du Comité de formation

2007–2008

- L'hon. Mme la juge M. Fuerst – Présidente principale du séminaire du printemps 2007
- L'hon. M. le juge E. Ducharme – Président adjoint du séminaire du printemps 2007 et président principal du séminaire de l'automne 2007
- L'hon. M. le juge T. Archibald – Président adjoint du séminaire de l'automne 2007
- Juge principal de la Cour de la famille D. Aston
- L'hon. M. le juge P. Smith
- Juge principal régional C. Hackland

Membres du Comité des bibliothèques

2007–2008

- Juge principal régional J. Poupore – Président
- L'hon. Mme la juge G. Pardu
- L'hon. Mme la juge M. Fuerst
- L'hon. Mme la juge L. Ratushny

Membres du Comité des stagiaires en droit

2007–2008

- L'hon. Mme la juge B. Croll – Coprésident
- L'hon. Mme la juge H. Sachs – Coprésident
- L'hon. M. le juge E. Ducharme
- L'hon. Mme la juge H. Polowin

Comité de gestion des installations

Le Comité de gestion des installations vient d'être chargé d'examiner et passer en revue les problèmes liés aux installations judiciaires et offrir des conseils stratégiques en la matière. Il rend compte de ses activités au juge en chef et peut recommander des stratégies au juge en chef et au Conseil des juges principaux régionaux. Le Comité de gestion des installations est habilité à représenter les intérêts de la Cour et assure la liaison avec le gouvernement de l'Ontario, la Cour de justice de l'Ontario, les magistrats locaux et d'autres partenaires du système judiciaire.

Comité de formation

Le Comité de formation organise chaque année, avec l'Institut national de la magistrature, deux séminaires de formation des juges. Le Comité de formation est chargé par le juge en chef de préparer toutes les présentations et le matériel nécessaires pour ces conférences de trois jours qui ont lieu au printemps et en automne. Trois de ces membres sont nommés par le juge en chef et trois sont recommandés par l'Association des juges de la Cour supérieure de l'Ontario pour des mandats échelonnés de trois ans. Ce Comité propose des séminaires éducatifs invariablement informatifs aux juges de la Cour supérieure.

Comité des bibliothèques

Le Comité des bibliothèques conseille le juge en chef sur les questions touchant les bibliothèques juridiques, consulte et conseille le chef des Services des bibliothèques juridiques sur les besoins de la Cour, et assure la liaison entre le juge en chef et le chef des Services des bibliothèques juridiques. Ainsi, le Comité fait des recommandations sur les nouveaux projets technologiques qui facilitent la recherche juridique et les services d'information. L'un des membres du Comité s'occupe des besoins en matière de bilinguisme, un autre représente la communauté du Nord et un troisième fait le lien avec le Comité de formation. Le Comité veille à ce que les normes en matière de bibliothèques juridiques soient maintenues et respectées dans tous les emplacements de la Cour supérieure.

Le Comité des stagiaires en droit

Le Comité des stagiaires en droit supervise le programme de cléricature de la Cour supérieure de justice. Le comité est responsable de l'élaboration à l'échelle de la province de politiques et de directives concernant les 21 stagiaires qui sont au service des juges de la Cour supérieure de justice, y compris l'éducation, la formation et le recrutement. Le mandat du comité comprend l'examen du rôle des clercs et l'évaluation de comment ils peuvent le mieux appuyer la recherche juridique des juges de la Cour. Étant donné que les clercs de la Cour supérieure sont également des stagiaires, le Comité planifie les besoins éducatifs des clercs à partir des exigences du Barreau du Haut-Canada.

CABINET DU JUGE EN CHEF

Le Cabinet du juge en chef est au service du plus important effectif judiciaire et de la plus lourde charge de travail de tous les tribunaux supérieurs de première instance du Canada. Il compte un bureau central et huit bureaux régionaux.

Les avocats et l'attaché d'administration, avec le soutien administratif du bureau central, aident le Conseil des juges principaux régionaux à régler les questions juridiques et administratives et à élaborer les politiques. Les avocats secondent également les juges principaux qui siègent au Comité des règles en matière civile, au Comité des règles en matière de droit de la famille, au Comité de gestion des installations et au Comité de sécurité.

Le Cabinet du juge en chef sert d'intermédiaire entre les magistrats et les gouvernements provincial et fédéral en assurant la liaison avec le ministère du Procureur général de l'Ontario, le ministère fédéral de la Justice et d'autres partenaires du secteur de la justice. Ce rôle nécessite de participer régulièrement à des tables rondes pour débattre de questions opérationnelles et techniques et de collaborer à certains projets et comités spéciaux pour faire connaître la position de la Cour à ces organisations.

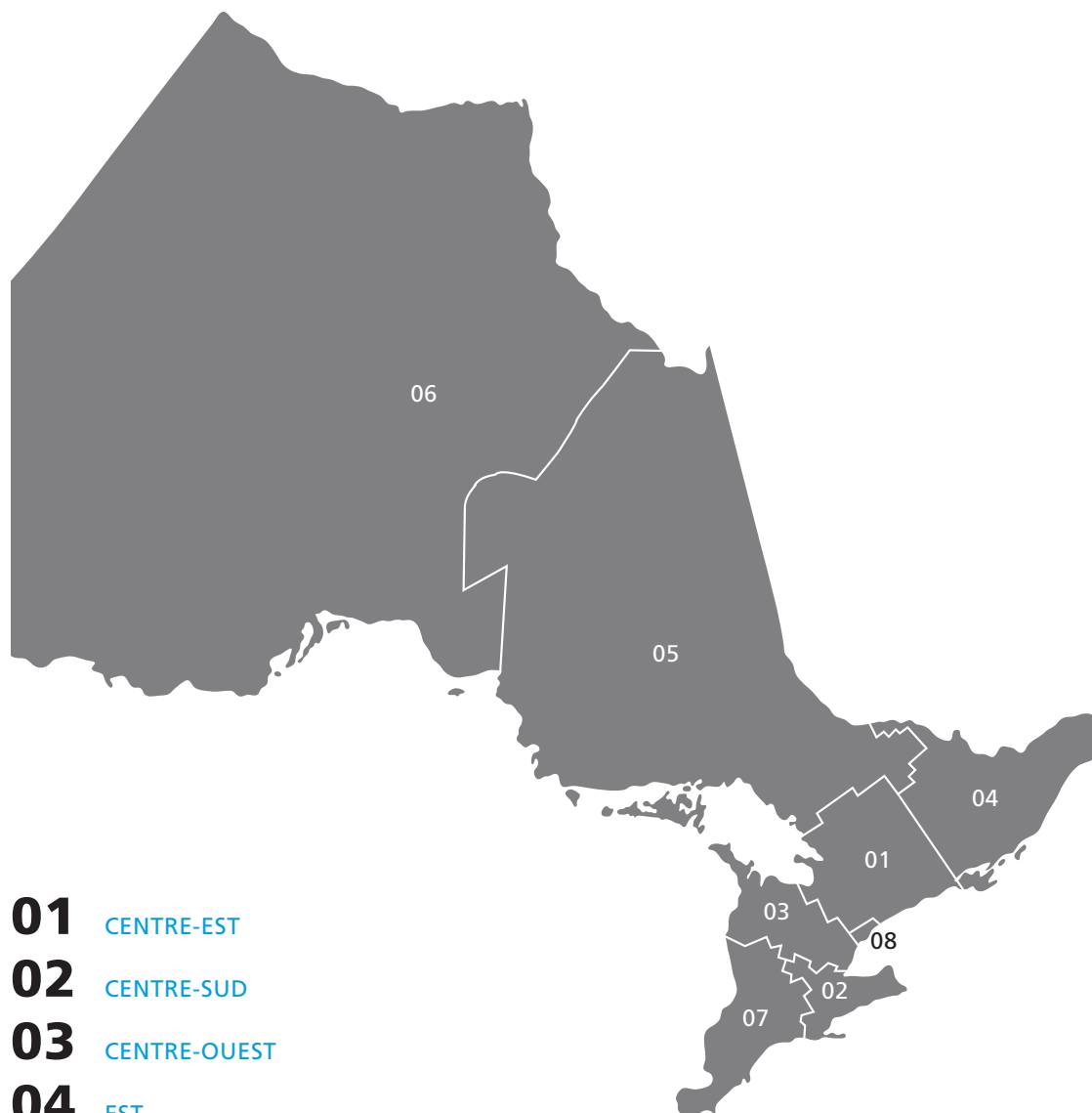
Le Cabinet du juge en chef compte aussi les huit chefs régionaux des services judiciaires, et un personnel régional formé de plus de 70 coordonnateurs des procès qui aident les juges principaux régionaux dans leurs fonctions d'inscription au rôle et d'assignation.

À l'été 2007, après trois années de services distingués comme avocat directeur de la Cour supérieure de justice, M^e Paul J. Evraire, c.r., a repris son poste permanent au ministère fédéral de la Justice à Toronto. En juin 2007, après une transition sans heurt, M^e Roslyn J. Levine, c.r., a rejoint les rangs du Cabinet du juge en chef comme nouvelle avocate directrice après 30 années de service au ministère de la Justice.

Les services de recherche juridique, qui font également partie du Cabinet du juge en chef, font des recherches pour les 300 juges de la Cour supérieure de justice. Vingt et un clerks — des stagiaires en droit qui satisfont aux exigences du Barreau du Haut-Canada en vue d'obtenir leur permis d'exercer la profession d'avocat sont encadrés par des juges (mentors) aidés d'un avocat-conseil assigné qui supervise les services de recherche juridique. Certains de ces stagiaires travaillent dans les bureaux régionaux, d'autres à Toronto.

Le Cabinet du juge en chef est au service du plus important effectif judiciaire et de la plus lourde charge de travail de tous les tribunaux supérieurs de première instance du Canada. Il compte un bureau central et huit bureaux régionaux.

Régions de la Cour supérieure de justice



- 01** CENTRE-EST
- 02** CENTRE-SUD
- 03** CENTRE-OUEST
- 04** EST
- 05** NORD-EST
- 06** NORD-OUEST
- 07** SUD-OUEST
- 08** TORONTO

01 CENTRE-EST

L'honorable M. le juge Michael Brown est juge principal régional de la région du Centre-Est. Au 31 mars 2008, on dénombrait 38 juges de la Cour supérieure dans la région.

La région du Centre-Est comprend le centre judiciaire régional de Newmarket et six autres palais de justice situés à Barrie, Bracebridge, Cobourg, Durham (Whitby/Oshawa), Lindsay et Peterborough. La région du Centre-Est est unique en ce sens que chaque emplacement héberge un site de la Cour de la famille.

Le juge principal régional a chargé un juge administratif local de l'affectation et de l'inscription des causes au rôle dans chacun des centres régionaux.

Anciens juges principaux régionaux de la région du Centre-Est

1990–1996

L'hon. Mme la juge MacFarland

1996–1999

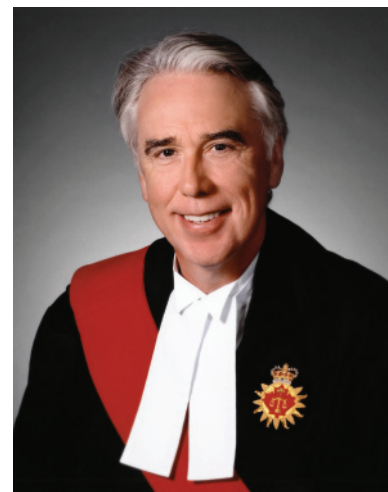
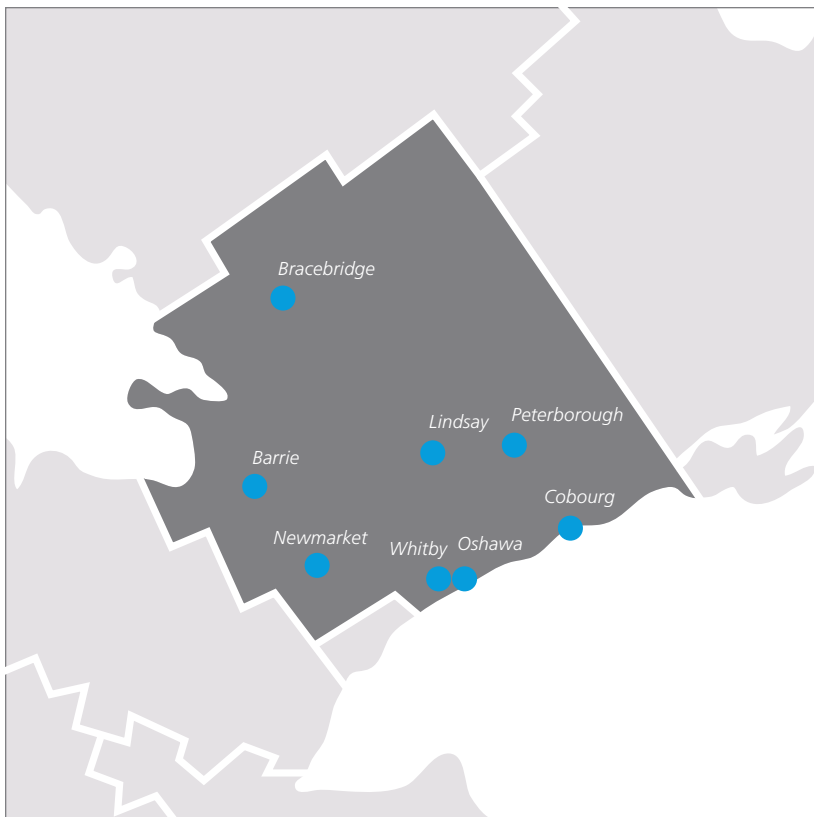
L'hon. M. le juge D. Logan

2000–2007

L'hon. M. le juge B. Shaughnessy

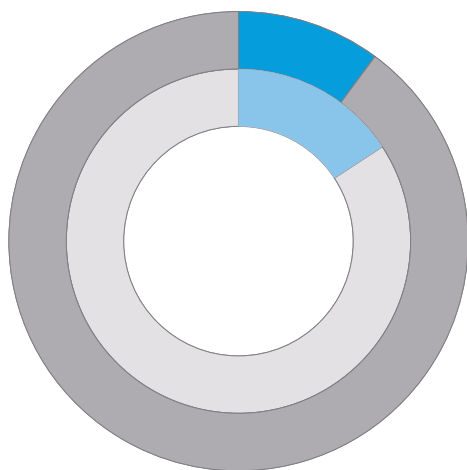
Juges administratifs locaux par centre – Région du Centre-Est

- L'hon. M. le juge J. R. MacKinnon, Barrie
- L'hon. M. le juge R. Weekes, Bracebridge
- L'hon. M. le juge E. Minden, Newmarket
- L'hon. M. le juge B. MacDougall, Trois comtés (Peterborough, Lindsay et Cobourg)
- L'hon. M. le juge A. Rowsell, Durham (Whitby/ Oshawa)

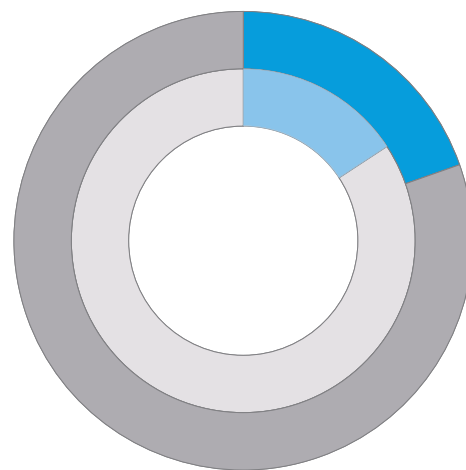


L'hon. M. le juge Michael Brown, juge principal régional

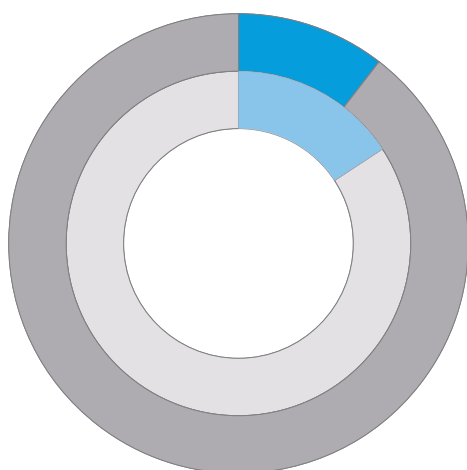
Nouvelles instances par population²¹ pour la région du Centre-Est et l'Ontario



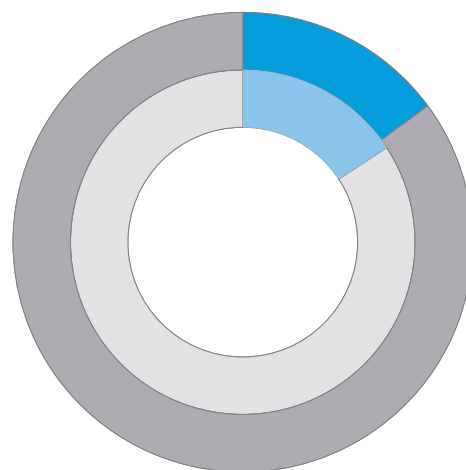
9 479
CE: NOUVELLES INSTANCES CIVILES
84 054
ON: NOUVELLES INSTANCES CIVILES
2 404 980
CE: POPULATION
12 848 110
ON: POPULATION



14 380
CE: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES
58 892
ON: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES
2 404 980
CE: POPULATION
12 848 110
ON: POPULATION



485
CE: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES
4 141
ON: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES
2 404 980
CE: POPULATION
12 848 110
ON: POPULATION



11 135
CE: COUR DES PETITES CRÉANCES
63 633
ON: COUR DES PETITES CRÉANCES
2 404 980
CE: POPULATION
12 848 110
ON: POPULATION

02 CENTRE-SUD

L'honorable M. le juge Stephen Glithero est juge principal régional de la région du Centre-Sud. Au 31 mars 2008, on dénombrait 35 juges de la Cour supérieure dans la région.

La région du Centre-Sud comprend le centre judiciaire régional de Hamilton et six autres palais de justice situés à Brantford, Cayuga, Kitchener, St. Catharines, Simcoe et Welland. Il y a un site de la Cour de la famille à Hamilton et à St. Catharines.

Le juge principal régional a chargé un juge administratif local de l'affectation et de l'inscription des causes au rôle dans chacun des centres régionaux.

Anciens juges principaux régionaux de la région du Centre-Sud

1990–1992

L'hon. M. le juge J. White

1992–2001

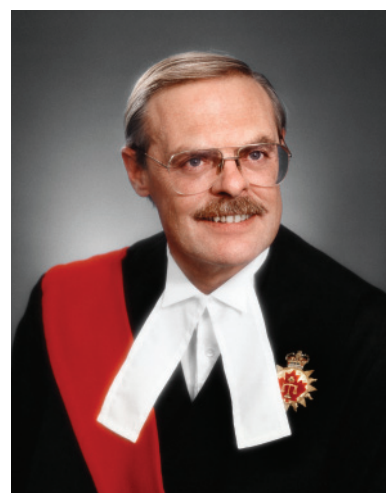
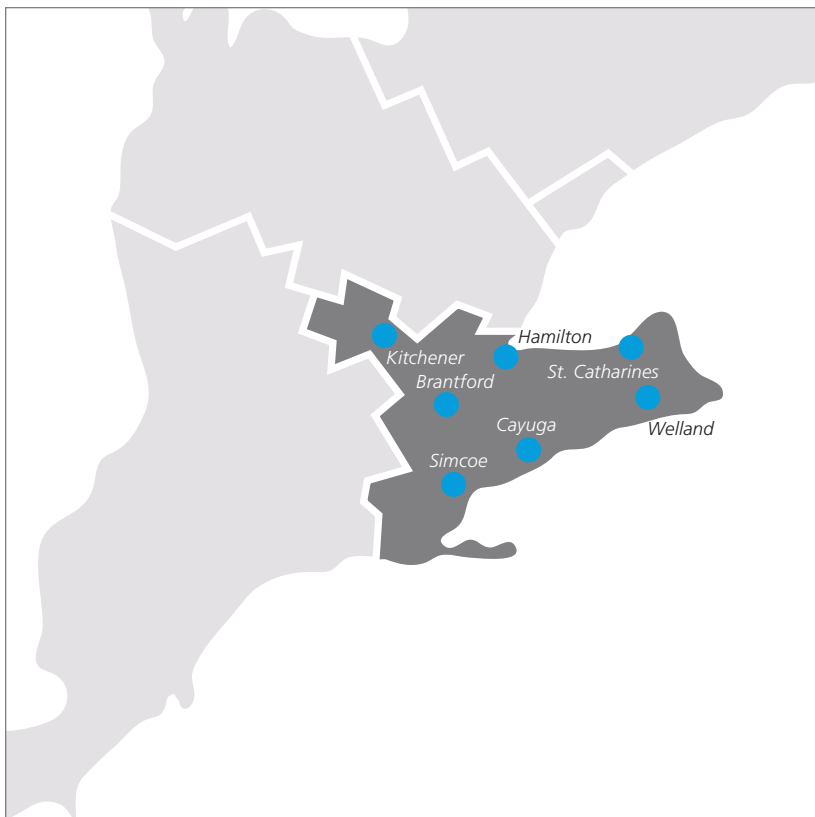
L'hon. M. le juge E. Fedak

2001–2006

L'hon. M. le juge J. Kent

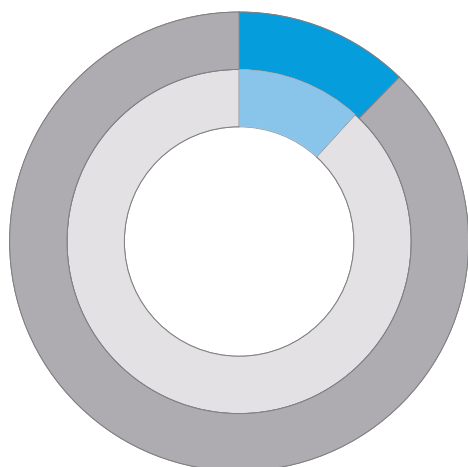
Juges administratifs locaux par centre – Région du Centre-Sud

- L'hon. M. le juge A. Whitten, Hamilton
- L'hon. Mme la juge C. Lafrenière, Hamilton (Cour de la famille)
- L'hon. M. le juge D. Gordon, Kitchener
- L'hon. Mme la juge L. Walters, St. Catharines
- L'hon. M. le juge J. Henderson, Welland
- L'hon. M. le juge H. Arrell, Brantford
- L'hon. M. le juge J. Turnbull, Simcoe
- L'hon. M. le juge T. D. Marshall, Cayuga



L'hon. M. le juge Stephen Glithero, juge principal régional

Nouvelles instances par population pour la région du Centre-Sud et l'Ontario

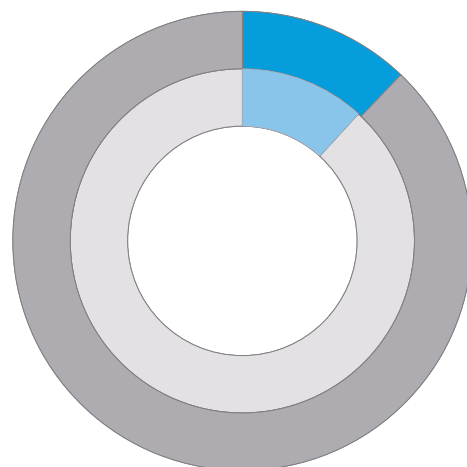


11 781
CS: NOUVELLES INSTANCES CIVILES

84 054
ON: NOUVELLES INSTANCES CIVILES

1 716 900
CS: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

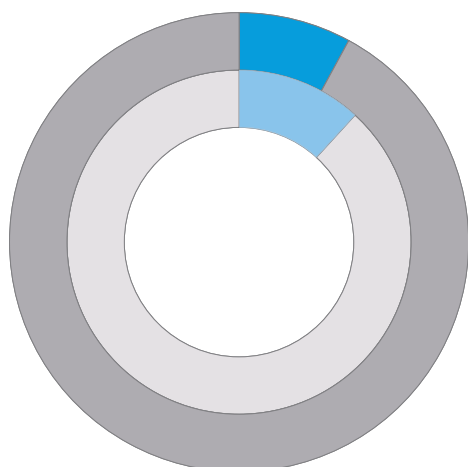


8 125
CS: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES

58 892
ON: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES

1 716 900
CS: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

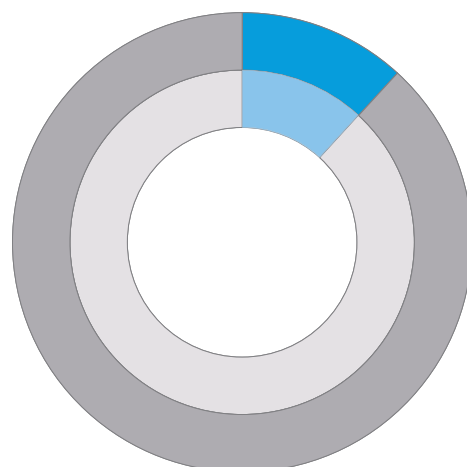


357
CS: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES

4 141
ON: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES

1 716 900
CS: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION



8 532
CS: COUR DES PETITES CRÉANCES

63 633
ON: COUR DES PETITES CRÉANCES

1 716 900
CS: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

03 CENTRE-OUEST

L'honorable M. le juge Bruce Durno est juge principal régional de la région du Centre-Ouest. Au 31 mars 2008, on dénombrait 31 juges de la Cour supérieure dans la région.

La région du Centre-Ouest comprend le centre judiciaire régional de Brampton et cinq autres palais de justice situés à Guelph, Milton, Orangeville, Owen Sound et Walkerton. Il n'y a pas de site de la Cour de la famille dans la région du Centre-Ouest.

Le juge principal régional a chargé un juge administratif local de l'affectation et de l'inscription des causes au rôle dans chacun des centres régionaux.

Anciens juges principaux régionaux de la région du Centre-Ouest

1990–1994

L'hon. M. le juge J. Webber

1994–1999

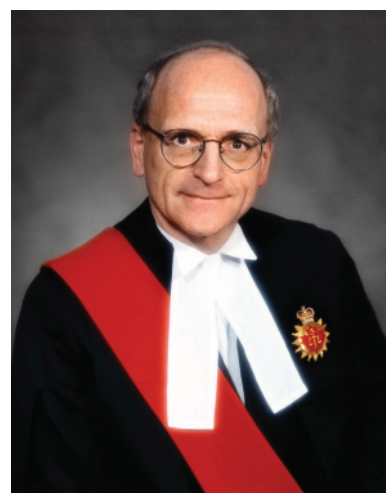
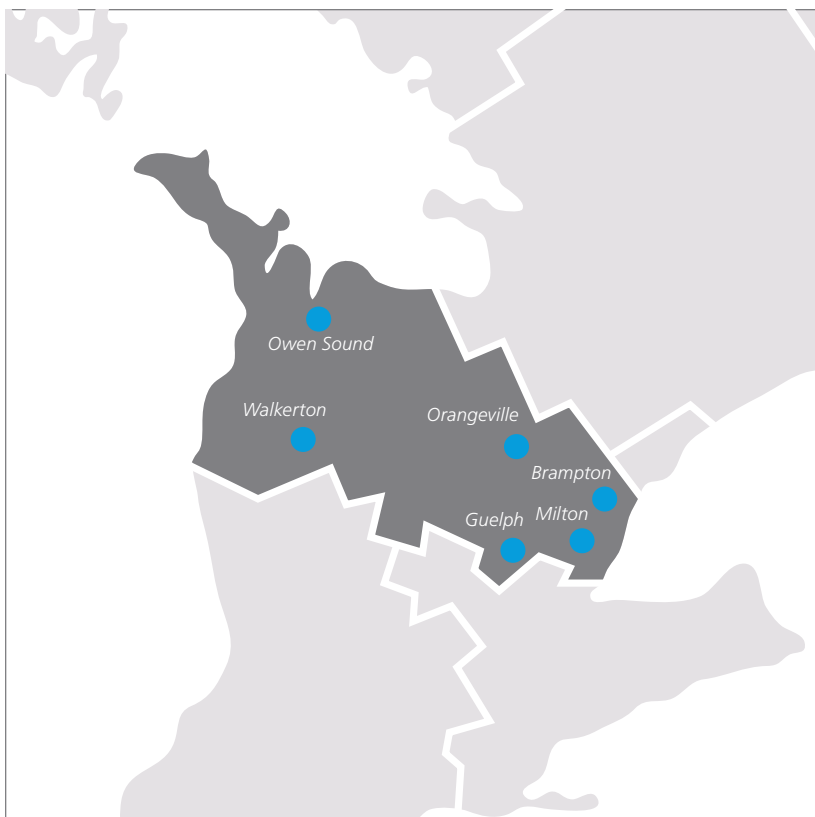
L'hon. M. le juge J. Carnwath

1990–2000

L'hon. Mme la juge J. Simmons

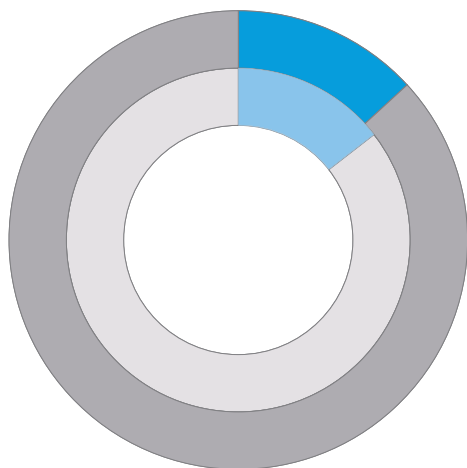
Juges administratifs locaux par centre – Région du Centre-Ouest

- Juge principal régional B. Durno, Brampton et Milton
- L'hon. M. le juge R. Thompson, Owen Sound et Walkerton
- L'hon. M. le juge C. Herold, Guelph
- L'hon. M. le juge E. Kruzick, Orangeville

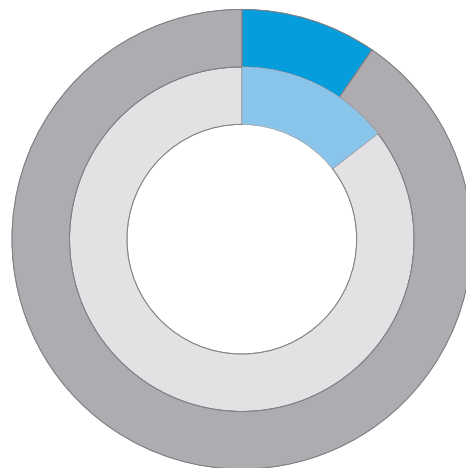


L'hon. M. le juge Bruce Durno,
juge principal régional

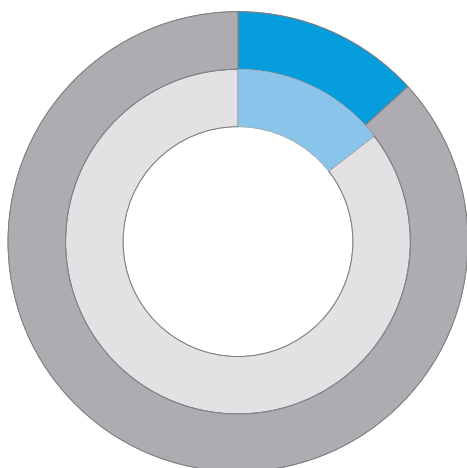
Nouvelles instances par population pour la région du Centre-Ouest et l'Ontario



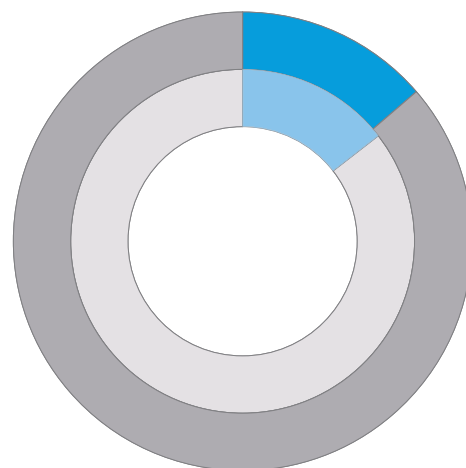
■ **12 759**
CO: NOUVELLES INSTANCES CIVILES
■ **84 054**
ON: NOUVELLES INSTANCES CIVILES
■ **2 177 450**
CO: POPULATION
■ **12 848 110**
ON: POPULATION



■ **6 246**
CO: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES
■ **58 892**
ON: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES
■ **2 177 450**
CO: POPULATION
■ **12 848 110**
ON: POPULATION



■ **631**
CO: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES
■ **4 141**
ON: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES
■ **2 177 450**
CO: POPULATION
■ **12 848 110**
ON: POPULATION



■ **10 094**
CO: COUR DES PETITES CRÉANCES
■ **63 633**
ON: COUR DES PETITES CRÉANCES
■ **2 177 450**
CO: POPULATION
■ **12 848 110**
ON: POPULATION

04 EST

L'honorable Mme la juge Monique Métivier est juge principale régionale de la région de l'Est. Au 31 mars 2008, on dénombrait 41 juges de la Cour supérieure et deux protonotaires responsables de la gestion des causes dans la région.

La région de l'Est comprend le centre judiciaire régional d'Ottawa et neuf autres palais de justice situés à Belleville, Brockville, Cornwall, L'Original, Napanee, Pembroke, Perth et Picton. Il y a un site du tribunal de la famille dans sept des dix palais de justice de la région de l'Est. Les trois palais de justice sans site de la Cour de la famille sont Belleville, Picton et Pembroke.

La juge principale régionale a chargé un juge administratif local de l'affectation et de l'inscription des causes au rôle dans chacun des centres régionaux.

Anciens juges principaux régionaux de la région de l'Est

1990–1994

L'hon. M. le juge R. Desmarais

1995–2000

L'hon. M. le juge J. Chadwick

2000–2002

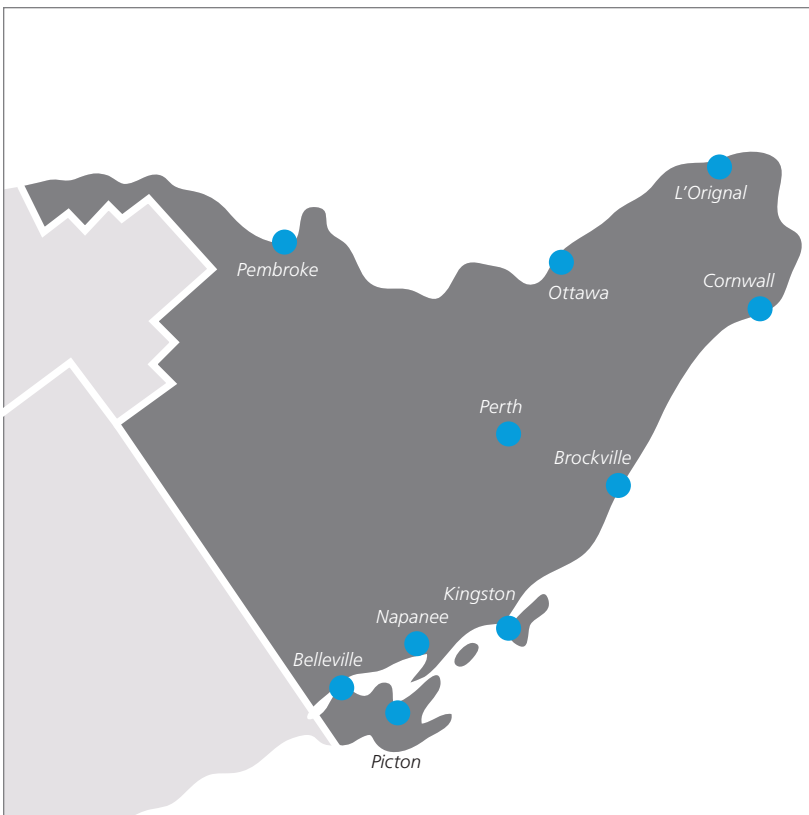
L'hon. M. le juge J. D. Cunningham

2002–2003 (intérimaire)

L'hon. M. le juge J. Chadwick

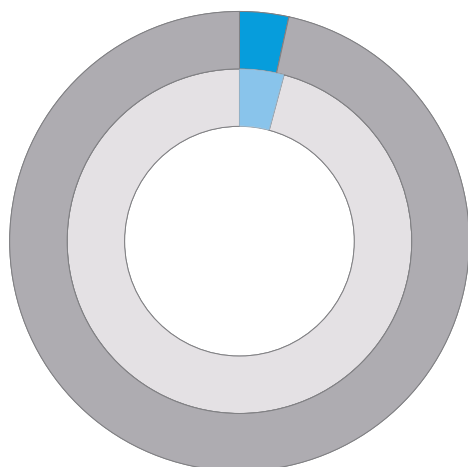
Juges administratifs locaux par centre – Région de l'Est

- Juge principal régionale M. Métivier, Ottawa
- L'hon. M. le juge R. Scott, Belleville
- L'hon. M. le juge M. Quigley, Brockville et Perth
- L'hon. Mme la juge J. Lafrance-Cardinal, Cornwall
- L'hon. M. le juge D. Belch, Kingston et Napanee (criminel et civil)
- L'hon. M. le juge M. Charbonneau, L'Original
- L'hon. Mme la juge A. Trousdale, Kingston et Napanee (Cour de la famille)
- L'hon. M. le juge W. J. L. Brennan, Pembroke
- L'hon. M. le juge R. Byers, Picton

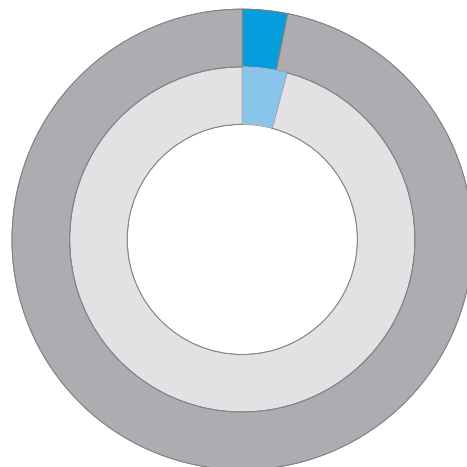


L'hon. Mme la juge Monique Métivier, juge principale régional

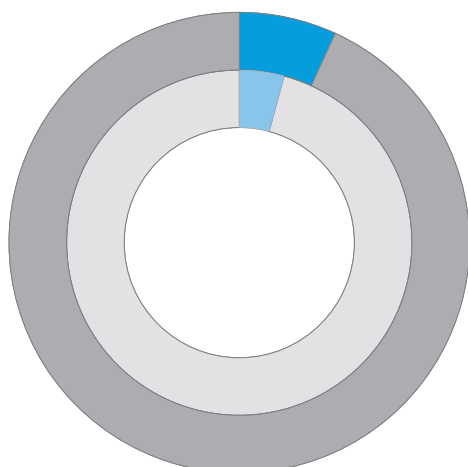
Nouvelles instances par population pour la région de l'Est et l'Ontario



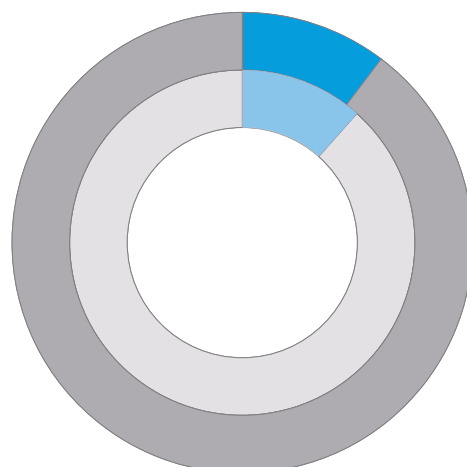
6 071
 E: NOUVELLES INSTANCES CIVILES
84 054
 ON: NOUVELLES INSTANCES CIVILES
1 679 010
 E: POPULATION
12,848,110
 ON: POPULATION



10 021
 E: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES
58 892
 ON: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES
1 679 010
 E: POPULATION
12 848 110
 ON: POPULATION



662
 E: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES
4 141
 ON: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES
1 679 010
 E: POPULATION
12 848 110
 ON: POPULATION



7 308
 E: COUR DES PETITES CRÉANCES
63 633
 ON: COUR DES PETITES CRÉANCES
1 679 010
 E: POPULATION
12 848 110
 ON: POPULATION

05 NORD-EST

L'honorable M. le juge John Poupore est juge principal régional de la région du Nord-Est. Au 31 mars 2008, on dénombrait 21 juges de la Cour supérieure dans la région.

La région du Nord-Est comprend le centre judiciaire régional de Sudbury et sept autres palais de justice situés à Cochrane, Gore Bay, Haileybury, North Bay, Parry Sound, Sault Ste. Marie et Timmins. Il n'y a pas de site de la Cour de la famille dans la région du Nord-Est.

Le juge principal régional a chargé un juge administratif local de l'affectation et de l'inscription des causes au rôle dans chacun des centres régionaux.

Anciens juges principaux régionaux de la région du Nord-Est

1990–1995

L'hon. M. le juge S. Loukidelis

1995–1998

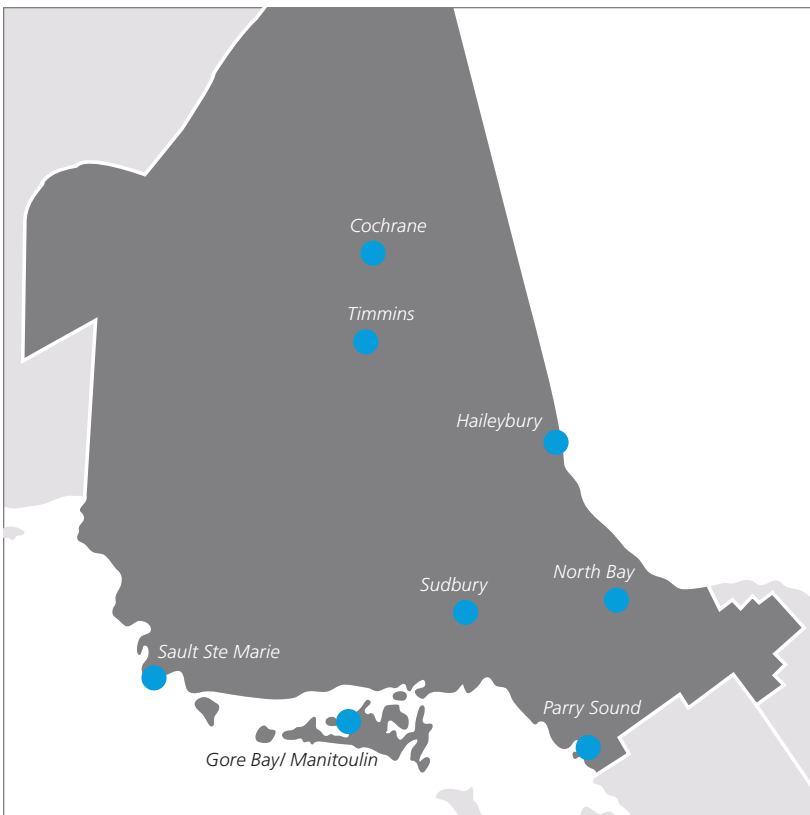
L'hon. M. le juge J. Bernstein

1998–2003

L'hon. M. le juge I. Gordon

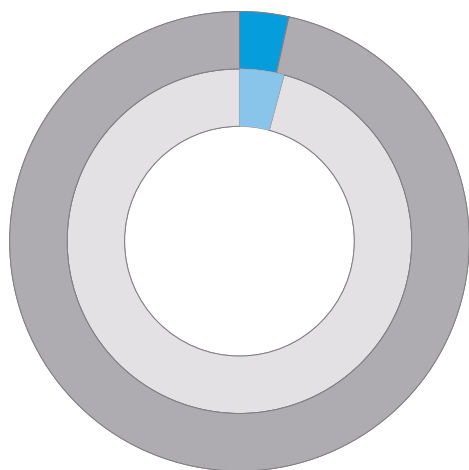
Juges administratifs locaux par centre – Région du Nord-Est

- Juge principal régional J. Poupore, Sudbury
- L'hon. M. le juge D. Nadeau, Cochrane
- L'hon. M. le juge R. Riopelle, Timmins
- L'hon. M. le juge I. Gordon et l'hon. M. le juge R. Boissonneault, Haileybury
- L'hon. M. le juge R. Del Frate, Gore Bay
- L'hon. M. le juge N. Karam, North Bay
- L'hon. M. le juge J. S. O'Neill, Parry Sound
- L'hon. M. le juge W. Whalen, Sault Ste. Marie



L'hon. M. le juge John Poupore, juge principal régional

Nouvelles instances par population pour la région du Nord-Est et l'Ontario

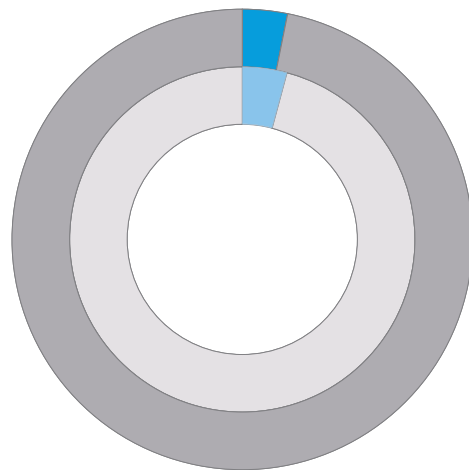


3 010
NE: NOUVELLES INSTANCES CIVILES

84 054
ON: NOUVELLES INSTANCES CIVILES

559 820
NE: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

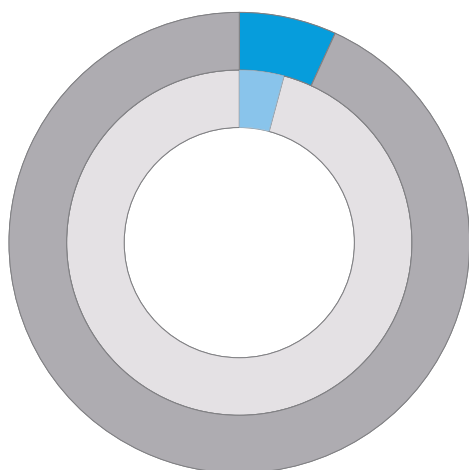


1 923
NE: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES

58 892
ON: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES

559 820
NE: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

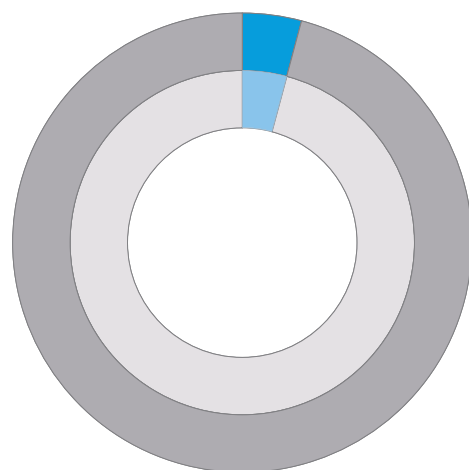


304
NE: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES

4 141
ON: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES

559 820
NE: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION



2 761
NE: COUR DES PETITES CRÉANCES

63 633
ON: COUR DES PETITES CRÉANCES

559 820
NE: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

06 NORD-OUEST

L'honorable M. le juge John McCartney est juge principal régional de la région du Nord-Ouest. Au 31 mars 2008, on dénombrait six juges de la Cour supérieure dans la région.

La région du Nord-Ouest comprend le centre judiciaire régional de Thunder Bay et deux autres palais de justice situés à Fort Frances et Kenora. Il n'y a pas de site de la Cour de la famille dans la région du Nord-Ouest.

Le juge principal régional a chargé un juge administratif local de l'affectation et de l'inscription des causes au rôle dans chacun des centres régionaux.

Anciens juges principaux régionaux de la région du Nord-Ouest

1990–1997

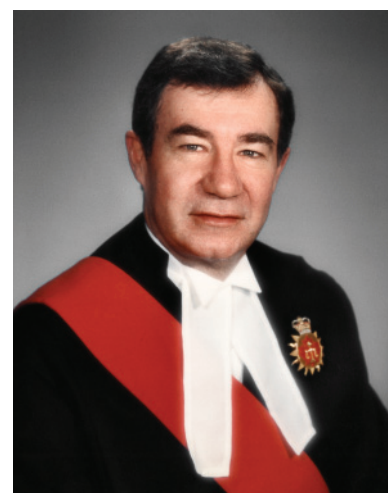
L'hon. M. le juge A. W. Maloney

1997–2005

L'hon. M. le juge T. Platana

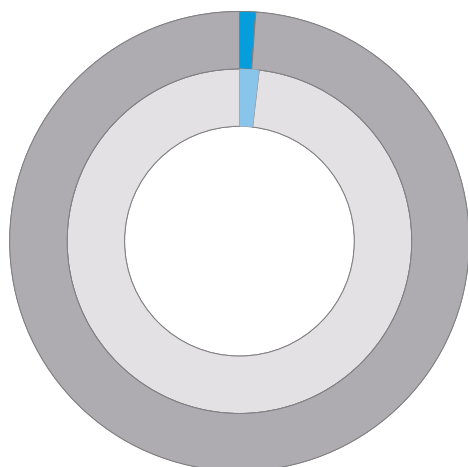
Juges administratifs locaux par centre – Région du Nord-Ouest

- Juge principal régional J. McCartney, Thunder Bay
- L'hon. M. le juge E. Stach, Kenora
- L'hon. Mme la juge H. Pierce, Fort Frances

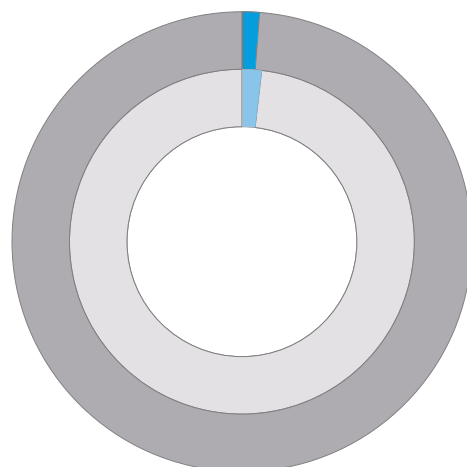


L'hon. M. le juge John McCartney,
juge principal régional

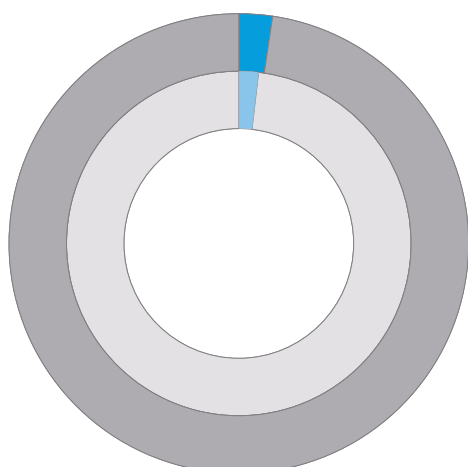
Nouvelles instances par population pour la région du Nord-Ouest et l'Ontario



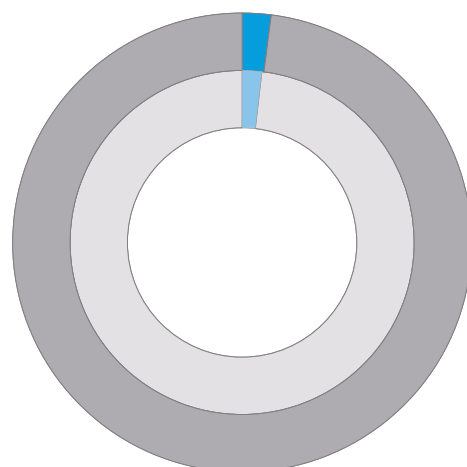
■ **966**
 NO: NOUVELLES INSTANCES CIVILES
 ■ **84 054**
 ON: NOUVELLES INSTANCES CIVILES
 ■ **239 720**
 NO: POPULATION
 ■ **12 848 110**
 ON: POPULATION



■ **732**
 NO: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES
 ■ **58 892**
 ON: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES
 ■ **239 720**
 NO: POPULATION
 ■ **12 848 110**
 ON: POPULATION



■ **100**
 NO: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES
 ■ **4 141**
 ON: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES
 ■ **239 720**
 NO: POPULATION
 ■ **12 848 110**
 ON: POPULATION



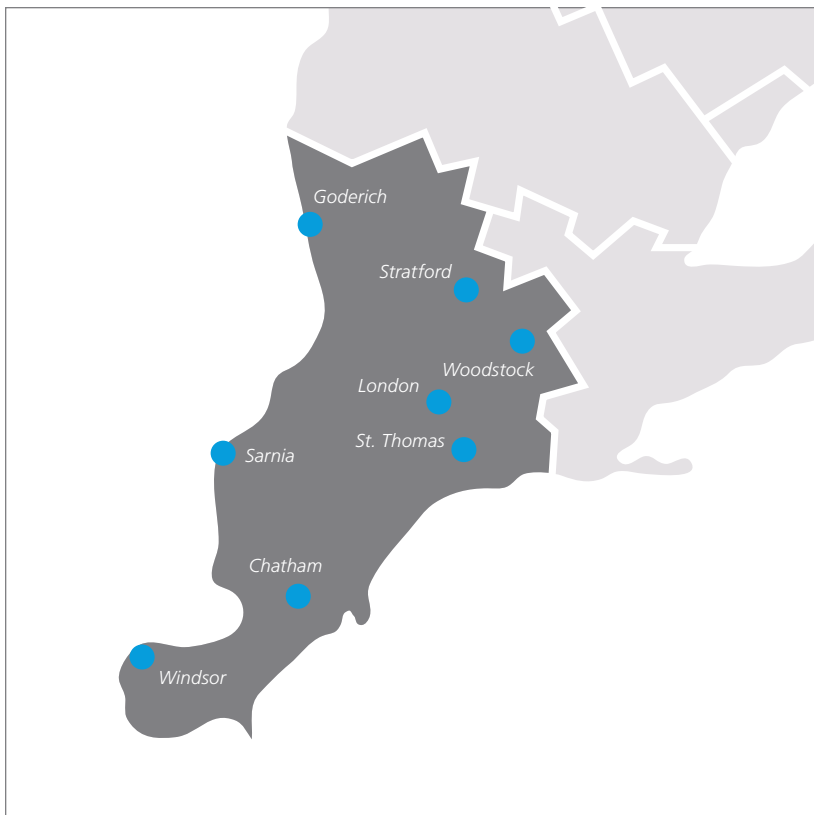
■ **1 319**
 NO: COUR DES PETITES CRÉANCES
 ■ **63 633**
 ON: COUR DES PETITES CRÉANCES
 ■ **239 720**
 NO: POPULATION
 ■ **12 848 110**
 ON: POPULATION

07 SUD-OUEST

L'honorable M. la juge Lynne Leitch est juge principale régionale de la région du Sud-Ouest. Au 31 mars 2008, on dénombrait 33 juges de la Cour supérieure et un protonotaire responsable de la gestion des causes dans la région.

La région du Sud-Ouest comprend le centre judiciaire régional de London et sept autres palais de justice situés à Chatham, Goderich, Sarnia, St. Thomas, Stratford, Windsor et Woodstock. Le seul site de la Cour de la famille de la région du Sud-Ouest se trouve à London.

La juge principale régionale a chargé un juge administratif local de l'affectation et de l'inscription des causes au rôle dans chacun des centres régionaux.



Anciens juges principaux régionaux de la région du Sud-Ouest

1990–1992

L'hon. M. le juge T. Zuber

1992–1998

L'hon. M. le juge B. T. Granger

1998–2003

L'hon. M. le juge D. McDermid

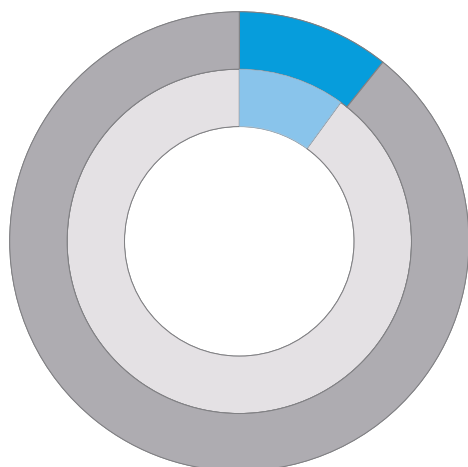
Juges administratifs locaux par centre – Région du Sud-Ouest

- L'hon. M. le juge E. Ducharme, Chatham
- L'hon. M. le juge J. Kennedy, Goderich
- L'hon. Mme la juge H. Rady, London
- L'hon. M. le juge J. Harper, London (Cour de la famille)
- L'hon. M. le juge T. Heeney, St. Thomas
- L'hon. M. le juge J.A. Desotti, Sarnia
- L'hon. M. le juge R. Haines, Stratford
- L'hon. M. le juge T. Patterson, Windsor
- L'hon. M. le juge T. Heeney, Woodstock



L'hon. Mme la juge Lynne Leitch, juge principale régionale

Nouvelles instances par population pour la région du Sud-Ouest et l'Ontario

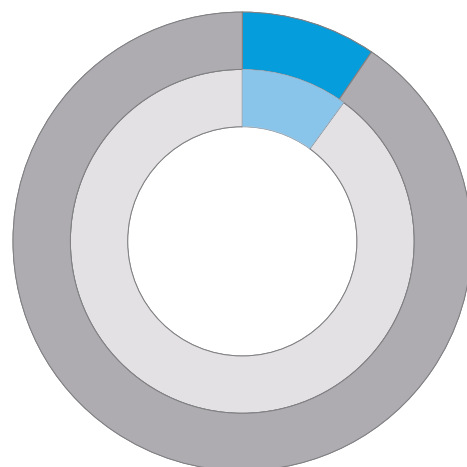


10 130
SO: NOUVELLES INSTANCES CIVILES

84 054
ON: NOUVELLES INSTANCES CIVILES

1 433 960
SO: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

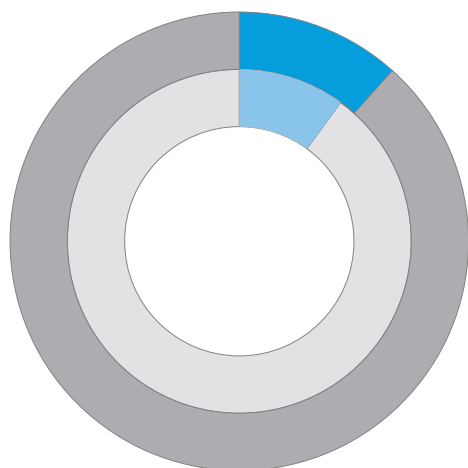


6 207
SO: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES

58 892
ON: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES

1 433 960
SO: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

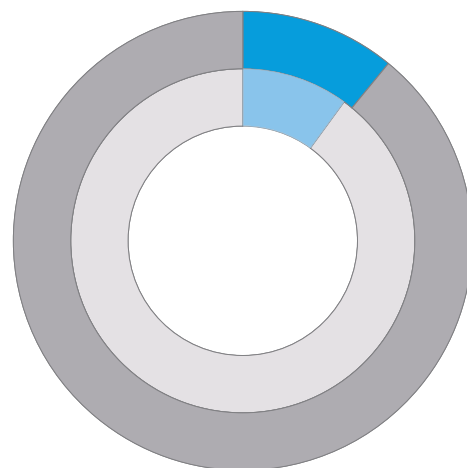


545
SO: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES

4 141
ON: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES

1 433 960
SO: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION



7 824
SO: COUR DES PETITES CRÉANCES

63 633
ON: COUR DES PETITES CRÉANCES

1 433 960
SO: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

08 TORONTO

L'honorable M. le juge Warren Winkler était juge principal régional de la région de Toronto jusqu'à sa nomination à la charge de juge en chef de l'Ontario, en juin 2007. L'honorable M. le juge Edward Then l'a remplacé comme juge principal régional de la région de Toronto en octobre 2007.

Au 31 mars 2008, on dénombrait 85 juges de la Cour supérieure, trois protonotaires et 13 protonotaires responsables de la gestion des causes dans la région. Il n'y a pas de site de la Cour de la famille à Toronto. Les palais de justice de la région de Toronto se trouvent à Osgoode Hall, au 330, avenue University, au 361, avenue University et au 393, avenue University.

Anciens juges principaux régionaux de la région de Toronto

1990–1993

L'hon. M. le juge R. Trainor

1993–1996

L'hon. M. le juge A. Campbell

1996–1999

L'hon. Mme la juge S. Lang

1999–2004

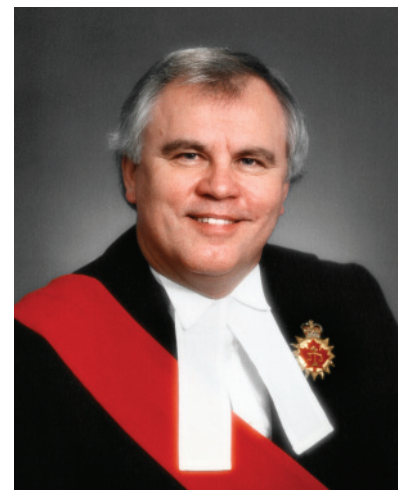
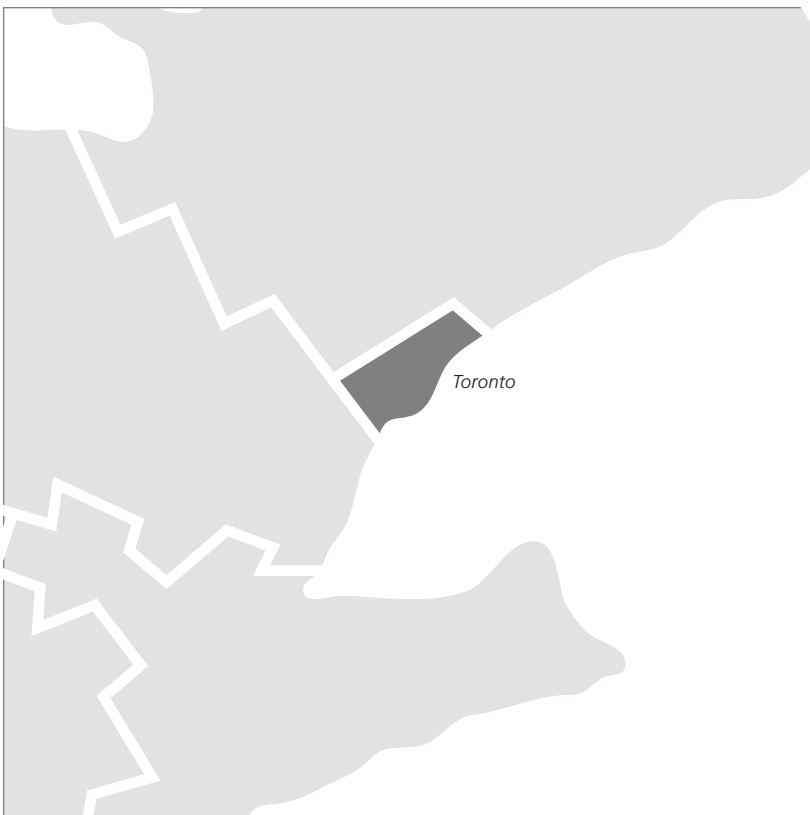
L'hon. M. le juge R. Blair

Le juge principal régional est assisté par plusieurs juges administratifs:

- L'hon. M. le juge T. Archibald, juge administratif, Droit civil
- L'hon. M. le juge I. Nordheimer, juge administratif, Droit criminel
- L'hon. Mme la juge K. Swinton, juge administrative, Cour divisionnaire

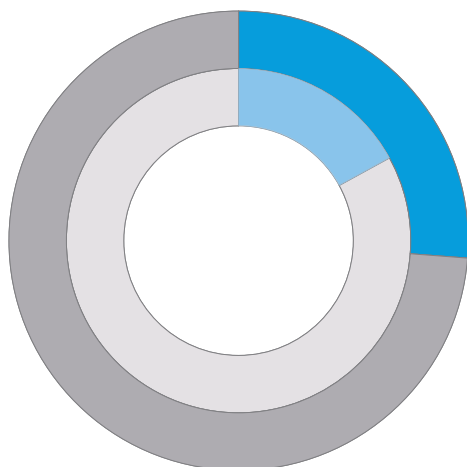
Pour mieux administrer les audiences judiciaires, les juges de Toronto sont répartis en «équipes» dont l'effectif varie:

- Procès civils
- Procès civils (longs)
- Motions civiles
- Recours collectifs
- Instances commerciales
- Cour divisionnaire
- Instances familiales
- Instances fédérales
- Procès criminels
- Procès criminels (longs)



L'hon. M. le juge Edward Then,
juge principal régional

Nouvelles instances par population pour la région de Toronto et l'Ontario

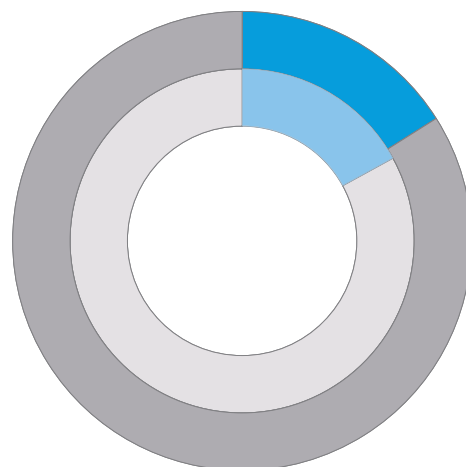


29 858
TO: NOUVELLES INSTANCES CIVILES

84 054
ON: NOUVELLES INSTANCES CIVILES

2 636 270
TO: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

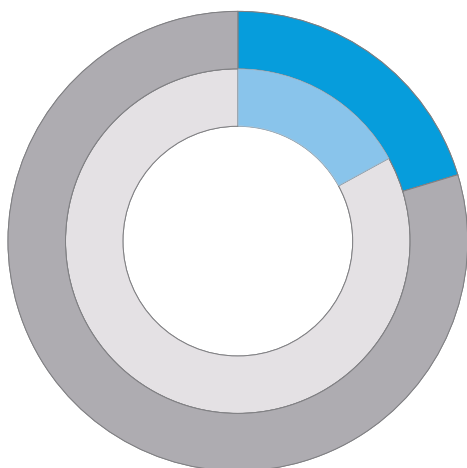


11 258
TO: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES

58 892
ON: NOUVELLES INSTANCES FAMILIALES

2 636 270
TO: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

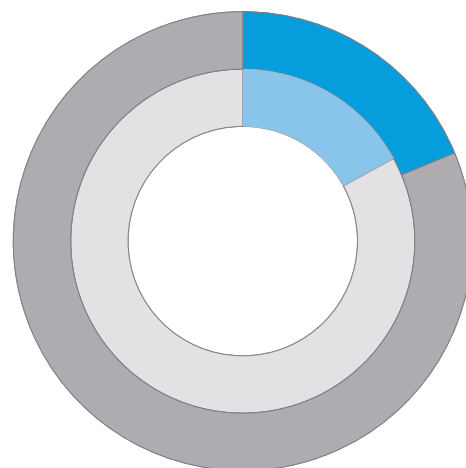


1 057
TO: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES

4 141
ON: NOUVELLES INSTANCES CRIMINELLES

2 636 270
TO: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION



14 660
TO: COUR DES PETITES CRÉANCES

63 633
ON: COUR DES PETITES CRÉANCES

2 636 270
TO: POPULATION

12 848 110
ON: POPULATION

Initiatives clés de la Cour supérieure de justice (2007–2008)

ÉLARGISSEMENT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE CIVILE DE LA COUR DIVISIONNAIRE

La Cour divisionnaire est le principal organe de révision judiciaire des mesures prises par le gouvernement de l'Ontario, elle a également compétence pour entendre certains appels en matière de droit civil. Aux termes des modifications de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, entrées en vigueur en octobre 2007, le montant maximal des appels en matière de droit civil instruits par la Cour divisionnaire est passé de 25 000 \$ à 50 000 \$.

PROTOCOLE D'ENTENTE

Les modifications de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, entrées en vigueur en octobre 2007, permettent aussi au procureur général de l'Ontario et au juge en chef de la Cour supérieure de conclure un protocole d'entente (PE) sur le rôle de chaque partie et l'appui qu'elle doit apporter à l'administration des tribunaux. Ce PE reconnaît et officialise les ententes existantes entre les deux parties, et met en place un cadre pour conclure de *nouvelles* ententes afin d'améliorer l'administration de la justice. Tout au long de 2007 et 2008, des négociations ont eu lieu entre le ministère du Procureur général et la Cour supérieure de justice afin de finaliser les conditions du PE au printemps 2008. (N.B. : Le PE a été signé par le juge en chef de la Cour supérieure et le procureur général en mai 2008.)

PROTONOTAIRE RESPONSABLE DE LA GESTION DES CAUSES FAMILIALES – OTTAWA

En mars 2007, une nouvelle règle a été ajoutée au *Règles en matière de droit de la famille* afin de créer le poste de protonotaire responsable de la gestion des causes familiales. Ce projet pilote sera mené à Ottawa jusqu'en 2010. Le protonotaire responsable de la gestion des causes est habilité en vertu des *Règles en matière de droit de la famille* à instruire certaines instances et conférences préalables au procès. La juge en chef vient de lui adjoindre un deuxième protonotaire.

DIRECTIVES DE PRATIQUE EN MATIÈRE DE DROIT DE LA FAMILLE

En octobre 2007, de nouvelles directives de pratique ont été émises à Brampton et Milton pour régler certains des problèmes que posent les conférences visant les instances familiales dans ces tribunaux. Dans le cadre de la nouvelle directive de pratique inaugurée à Milton, sous forme de projet pilote, des avocats chevronnés président des conférences de règlement des litiges (CRL) auxquelles participent les deux parties. L'objectif d'une CRL est de régler les différends et de mieux préparer les parties afin que leur conférence avec le juge soit plus productive, si les différends n'ont pu être réglés. À Brampton et à Milton, une nouvelle directive de pratique prévoit la tenue de conférences préalables dont l'heure est fixée chaque semaine. Lors de ces conférences, le juge traite de brèves questions de procédure qui doivent être tranchées avant la tenue de la conférence préparatoire normale.

En mars 2008, de nouvelles directives de pratique ont également été émises pour les régions du Centre-Sud, de l'Est, du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest afin d'aider les plaideurs et leurs avocats à utiliser le mieux possible le temps de conférence dont ils disposent, et d'encourager un plus grand recours aux motions selon la Formule 14B. Ce type de motions permet aux parties de régler certaines questions préliminaires, telles que problèmes de

procédure, affaires simples ou non contentieuses, avant la conférence préparatoire. En encourageant le recours à ces motions par le biais de la directive de pratique, les conférences préparatoires seront moins nombreuses, mais plus productives. On trouvera ces directives de pratique et d'autres directives sur le site Web de la Cour à : <http://www.ontariocourts.on.ca/scj/fr/index.htm>.

DIRECTIVE DE PRATIQUE EN MATIÈRE DE RECOURS COLLECTIFS

Depuis le 1er juin 2007, une directive de pratique prévoit que les parties à un recours collectif en Ontario doivent fournir de l'information à la base de données canadienne sur les recours collectifs, créée et mise à jour par l'Association du Barreau canadien. La directive de pratique ontarienne s'inspire d'une recommandation de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avalisée par le Conseil canadien de la magistrature, de créer une tribune pour faciliter l'échange d'informations sur les recours collectifs multi-jurisdictionnels. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web de la Cour supérieure à : <http://www.ontariocourts.on.ca/scj/fr/index.htm>, ou communiquez avec l'Association du Barreau canadien.

DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

La Cour supérieure de justice, l'un des plus grands tribunaux de première instance au monde, jouit d'une réputation internationale d'excellence et de professionnalisme. La Cour reçoit souvent des délégations de magistrats d'autres pays venus étudier le système judiciaire de l'Ontario.

En septembre 2007, les juges Jon Bonnevie Hoyer et Ruth Hoyer, un couple de magistrats d'Oslo, en Norvège, sont venus à Toronto dans le cadre de l'enquête qu'ils mènent sur les cours des petites créances au monde. Ils ont été accueillis par la juge en chef, qui les a présentés au personnel du ministère et aux juges de la Cour des petites créances.

En novembre 2007, Toronto a reçu la visite d'un groupe de six juges ukrainiens. Ces derniers souhaitent se familiariser, dans le cadre du Projet de coopération judiciaire Canada-Ukraine, avec les pratiques exemplaires qui régissent l'administration des tribunaux canadiens. Avec le concours du Bureau du commissaire à la magistrature fédérale, le personnel du Cabinet du juge en chef a été l'hôte des magistrats en visite. Le juge principal régional de Toronto a fait une présentation au groupe.

AMÉLIORATION DU SITE WEB

Le chef des Services des bibliothèques juridiques travaille avec le Comité des bibliothèques à l'entretien du site Web de la Cour au nom des magistrats. Après plusieurs séances de consultation, le site Internet : <http://www.ontariocourts.on.ca/scj/fr/index.htm> a été remanié et reconçu. Les changements apportés confèrent au site de la Cour supérieure de justice une identité visuelle contemporaine, et créent un environnement plus convivial. Ce premier Rapport annuel 2007-2008 de la Cour supérieure de justice est désormais disponible sur le site Web de la Cour à : <http://www.ontariocourts.on.ca/scj/fr/reports/annualreport/07-08.pdf>

NOUVELLES INSTALLATIONS JUDICIAIRES

Le nouveau palais de justice de Durham

La construction du nouveau palais de justice de Durham a débuté en juin 2007 et devrait être terminée à l'automne 2009. Situé au 150, rue Bond, à Oshawa, il abritera 33 nouvelles salles d'audience où seront instruites des instances devant la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario. Les magistrats ont apporté des commentaires précieux sur la conception et la mise au point de ce nouveau palais de justice par le biais du processus de consultation établi entre le Comité de gestion des installations et le gouvernement de l'Ontario.

Le nouveau palais de justice du comté de Renfrew

En juin 2007, la rénovation du palais de justice du comté de Renfrew, situé à Pembroke, a été terminée. Cet édifice patrimonial agrandi, qui couvre une superficie de 75 000 pieds carrés, compte six salles d'audience et est équipé de dispositifs de sécurité et d'une technologie de pointe. En dehors des récents travaux de construction, le palais de justice du comté de Renfrew n'a jamais suspendu ses activités depuis l'achèvement de la structure originale, en 1866.

Futures initiatives

En 2006, le gouvernement de l'Ontario a annoncé des projets semblables pour quatre autres palais de justice, à savoir : St. Thomas, Quinte, Waterloo et Thunder Bay.



Le nouveau palais de justice de Durham



Le nouveau palais de justice du comté de Renfrew

Les juges de la Cour supérieure de justice

Vous trouverez dans ces dernières rubriques la liste complète de tous les juges de la Cour supérieure depuis 1990, notamment :

- les juges nouvellement nommés à la Cour supérieure – du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 ;
- les juges ayant pris leur retraite, ainsi que les anciens membres de la Cour supérieure – du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 ;
- tous les juges de la Cour supérieure – du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 ;
- une liste exhaustive de tous les juges de la Cour supérieure dont le mandat a pris fin depuis la création de la Cour sous le nom de Cour de l'Ontario (Division générale) en 1990.²²

Nouvelles nominations (1er avril 2007–31 mars 2008)

CENTRE-EST

L'honorable M. le juge Cary Boswell
L'honorable Mme la juge Cory A. Gilmore

CENTRE-SUD

L'honorable Mme la juge Kim A. Carpenter-Gunn

CENTRE-OUEST

L'honorable M. le juge Peter Daley
L'honorable M. le juge Gordon Lemon
L'honorable M. le juge J. Christopher Corkery

EST

L'honorable M. le juge Timothy Ray

NORD-EST

L'honorable M. le juge Paul Kane
L'honorable M. le juge Gary Tranmer

SUD-OUEST

L'honorable M. le juge Bruce G. Thomas

TORONTO

L'honorable M. le juge George Strathy
L'honorable M. le juge Alfred O'Marra
L'honorable Mme la juge Darla Wilson
L'honorable M. le juge Gary T. Trotter
L'honorable Mme la juge Andra Pollak

Juges ayant pris leur retraite (1er avril 2007 – 31 mars 2008)

L'honorable M. le juge Robert E. Zelinski
Nord-Ouest – Thunder Bay
1986–2007

L'honorable M. le juge Ronald C. Sills
Centre-Sud – Kitchener
1992–2007

L'honorable M. le juge John D. Ground
Toronto
1991–2007

L'honorable M. le juge Gordon P. Killeen
Sud-Ouest – London
1973–2007

L'honorable M. le juge Harry J. Keenan
Toronto
1980–2007

L'honorable M. le juge Joseph C.L. Scime
Centre-Sud – Hamilton
1973–2007

L'honorable M. le juge Thomas J. Lally
Est région – Belleville
1982–2007

L'honorable M. le juge Dennis Lane
Toronto
1989–2007

L'honorable M. le juge Gerald F. Day
Toronto
1992–2008

L'honorable M. le juge Keith A. Holett
Toronto
1981–2008

L'honorable M. le juge Hugh O'Connell
Centre-Ouest – Owen Sound
1971–2008

L'honorable M. le juge William Somers
Toronto
1991–2008

In memoriam (1er avril 2007 – 31 mars 2008)



DATE DE LA NOMINATION
24 janvier 1986

NOM
L'honorable M. le juge Archie Gray Campbell,
13 avril 1942 – 20 avril 2007

RÉGION/ CENTRE
Toronto



DATE DE LA NOMINATION
2 août 1973

NOM
L'honorable M. le juge Michael R. Meehan,
13 février 1936 – 16 octobre 2007

RÉGION/ CENTRE
Centre-Est – Sudbury

Effectifs judiciaires de la Cour supérieur de justice (1er avril 2007–31 mars 2008)

LE CONSEIL DES JUGES PRINCIPAUX RÉGIONAUX

L'honorable M. le juge David R. Aston, JPCF
(Cour de la famille) Toronto

L'honorable M. le juge Michael F. Brown, JPR
Région du Centre-Est, Newmarket

L'honorable M. le juge J. Douglas Cunningham, JCA
Toronto

L'honorable M. le juge S. Bruce Durno, JPR
Région du Centre-Ouest, Brampton

L'honorable M. le juge C. Stephen Glithero, JPR
Région du Centre-Sud, Hamilton

L'honorable Mme la juge Lynne C. Leitch, JPR
Région du Sud-Ouest, London

L'honorable M. le juge John F. McCartney, JPR
Région du Nord-Ouest, Thunder Bay

L'honorable Mme la juge Monique Métivier, JPR
Région de l'Est, Ottawa

L'honorable M. le juge John S. Poupore, JPR
Région du Nord-Est, Sudbury

L'honorable Mme la juge Heather J. Smith, JC
Toronto

L'honorable M. le juge Edward F. Then, JPR
Toronto

RÉGION DU CENTRE-EST

L'honorable M. le juge Michael F. Brown, JPR
Newmarket

L'honorable M. le juge Guy P. DiTomaso
Barrie

L'honorable Mme la juge Margaret P. Eberhard
Barrie

L'honorable M. le juge Fred Graham
Barrie

L'honorable M. le juge Peter H. Howden
(Surnuméraire) Barrie

L'honorable M. le juge J. Robert MacKinnon
Barrie

L'honorable M. le juge Clair B. Marchand
(Surnuméraire) Barrie

L'honorable M. le juge John R. McIsaac
Barrie

L'honorable Mme la juge Lydia M. Olah
(Cour de la famille) Barrie

L'honorable M. le juge Alfred J. Stong
Barrie

L'honorable M. le juge Thomas M. Wood
(Cour de la famille) Barrie

L'honorable M. le juge Robert N. Weekes
Bracebridge

L'honorable M. le juge Drew S. Gunsolus
Lindsay

L'honorable M. le juge R. Cary Boswell
Newmarket

L'honorable Mme la juge Rose T. Boyko
Newmarket

L'honorable M. le juge Alan W. Bryant
Newmarket

L'honorable Mme la juge Jane E. Ferguson
Newmarket

L'honorable Mme la juge Michelle K. Fuerst
Newmarket

L'honorable Mme la juge Cory A. Gilmore
Newmarket

L'honorable M. le juge Jack J. Jenkins
(Surnuméraire) Newmarket

L'honorable Mme la juge Theresa Maddalena
Newmarket

L'honorable M. le juge Edwin (Ted) B. Minden
Newmarket

L'honorable M. le juge Clifford S. Nelson
(Cour de la famille) Newmarket

L'honorable M. le juge Craig Perkins
(Cour de la famille) Newmarket

L'honorable Mme la juge Sherrill M. Rogers
(Cour de la famille) Newmarket

L'honorable Mme la juge Ramona A. Wildman
(Cour de la famille) Newmarket

L'honorable Mme la juge Mary Jane Hatton
(Cour de la famille) Oshawa

L'honorable M. le juge Allan R. Rowsell
(Cour de la famille) Oshawa

L'honorable M. le juge D. Roger Timms
(Cour de la famille) Oshawa

L'honorable M. le juge Alan P. Ingram
(Cour de la famille) Peterborough

L'honorable M. le juge Barry G.A. MacDougall
Peterborough

L'honorable M. le juge Peter Z. Magda
(Cour de la famille) Peterborough

L'honorable M. le juge Donald S. Ferguson
Whitby

L'honorable M. le juge Bruce A. Glass
Whitby

L'honorable Mme la juge Myrna L. Lack
Whitby

L'honorable M. le juge David W.E. Salmers
Whitby

L'honorable Mme la juge Margaret A.C. Scott
(Cour de la famille) Whitby

L'honorable M. le juge Bryan Shaughnessy
Whitby

L'honorable M. le juge Alexander Sosna
Whitby

RÉGION DU CENTRE-SUD

L'honorable M. le juge C. Stephen Glithero, JPR
Hamilton

L'honorable M. le juge Harrison S. Arrell
Brantford

L'honorable M. le juge James C. Kent
(Surnuméraire) Brantford

L'honorable M. le juge T. David Marshall
(Surnuméraire) Cayuga

L'honorable M. le juge Nick Borkovich
(Surnuméraire) Hamilton

L'honorable Mme la juge Kim Carpenter-Gunn
Hamilton

L'honorable M. le juge John J. Cavarzan
(Surnuméraire) Hamilton

L'honorable M. le juge David S. Crane
(Surnuméraire) Hamilton

L'honorable M. le juge Eugene B. Fedak
(Surnuméraire) Hamilton

L'honorable M. le juge William J. Festeryga
(Surnuméraire) Hamilton

L'honorable Mme la juge Danielle M.M.L. Genesee
(Cour de la famille) Hamilton

L'honorable M. le juge C. Raymond Harris
Hamilton

L'honorable Mme la juge Cheryl Lafrenière
Hamilton

L'honorable M. le juge Thomas R. Lofchik
Hamilton

L'honorable M. le juge Randolph J.D. Mazza
Hamilton

L'honorable Mme la juge Mary Jo McLaren
(Cour de la famille) Hamilton

RÉGION DU CENTRE-SUD (SUITE)

L'honorable Mme la juge Jane A. Milanetti
Hamilton

L'honorable M. le juge Alex Pazaratz
(Cour de la famille) Hamilton

L'honorable M. le juge Walter T. Stayshyn
(Surnuméraire) Hamilton

L'honorable M. le juge David M. Steinberg
(Surnuméraire, Cour de la famille) Hamilton

L'honorable M. le juge Alan C.R. Whitten
Hamilton

L'honorable M. le juge Patrick J. Flynn
Kitchener

L'honorable M. le juge Donald J. Gordon
Kitchener

L'honorable M. le juge Peter B. Hambly
Kitchener

L'honorable M. le juge Robert D. Reilly
Kitchener

L'honorable M. le juge Gerald E. Taylor
Kitchener

L'honorable M. le juge James R.H. Turnbull
Simcoe

L'honorable M. le juge Joseph W. Quinn
St. Catharines

L'honorable Mme la juge J. Wilma Scott
(Cour de la famille) St. Catharines

L'honorable M. le juge John E. Sheppard
(Surnuméraire) St. Catharines

L'honorable M. le juge Donald J. Taliano
(Surnuméraire) St. Catharines

L'honorable Mme la juge Linda M. Walters
St. Catharines

L'honorable M. le juge Joseph R. Henderson
Welland

L'honorable M. le juge Barry H. Matheson
Welland

L'honorable Mme la juge C. Anne Tucker
Welland

L'honorable M. le juge James A. Ramsay
Kitchener

RÉGION DU CENTRE-OUEST

L'honorable M. le juge S. Bruce Durno, JPR
Brampton

L'honorable Mme la juge Deena F. Baltman
Brampton

L'honorable M. le juge David L. Corbett
Brampton

L'honorable M. le juge Peter A. Daley
Brampton

L'honorable M. le juge Fletcher Dawson
Brampton

L'honorable M. le juge Thomas M. Dunn
(Surnuméraire) Brampton

L'honorable M. le juge Joseph Michael Fragomeni
Brampton

L'honorable M. le juge S. Casey Hill
Brampton

L'honorable M. le juge Kenneth A. Langdon
(Surnuméraire) Brampton

L'honorable M. le juge Gordon D. Lemon
Brampton

L'honorable M. le juge A. Donald MacKenzie
(Surnuméraire) Brampton

L'honorable Mme la juge Nancy M. Mossip
Brampton

L'honorable M. le juge Terrance P. O'Connor
Brampton

L'honorable Mme la juge Silja S. Seppi
Brampton

L'honorable Mme la juge Lorna-Lee Snowie
Brampton

L'honorable M. le juge John R. Sproat
Brampton

L'honorable M. le juge Ronald G. Thomas
(Surnuméraire) Brampton

L'honorable M. le juge Michael H. Tulloch
Brampton

L'honorable Mme la juge Francine E. Van Melle
Brampton

L'honorable Mme la juge Katherine van Rensburg
Brampton

L'honorable Mme la juge Bonnie J. Wein
Brampton

L'honorable M. le juge John R. Belleghem
(Surnuméraire) Guelph

L'honorable M. le juge James H. Clarke
(Surnuméraire) Guelph

L'honorable M. le juge Casimir N. Herold
(Surnuméraire) Guelph

L'honorable Mme la juge Kendra D. Coats
Milton

L'honorable M. le juge J. Christopher Corkery
Milton

L'honorable M. le juge Douglas K. Gray
Milton

L'honorable Mme la juge Gisele M. Miller
Milton

L'honorable M. le juge John C. Murray
Milton

L'honorable M. le juge Michael G. Quigley
Milton

L'honorable M. le juge Emile R. Kruzick
Orangeville

L'honorable M. le juge Robert M. Thompson
Owen Sound

RÉGION DE L'EST

L'honorable Mme la juge Monique Métivier, JPR
Ottawa

L'honorable M. le juge Richard G. Byers
(Surnuméraire) Belleville

L'honorable M. le juge Robert F.B. Scott
Belleville

L'honorable M. le juge Paul J. Cosgrove
(Surnuméraire) Brockville

L'honorable M. le juge Kenneth E. Pedlar
(Cour de la famille) Brockville

L'honorable Mme la juge
Johanne Lafrance-Cardinal
(Cour de la famille) Cornwall

L'honorable M. le juge Robert Pelletier
Cornwall

L'honorable M. le juge Douglas M. Belch
Kingston

L'honorable Mme la juge Helen K.
MacLeod-Beliveau
Kingston

L'honorable Mme la juge Cheryl Robertson
(Cour de la famille) Kingston

L'honorable Mme la juge Anne C. Trousdale
(Cour de la famille) Kingston

L'honorable M. le juge Michel Z. Charbonneau
L'Orignal

L'honorable Mme la juge Catherine D. Aitken
Ottawa

L'honorable Mme la juge Jennifer A. Blishen
(Cour de la famille) Ottawa

L'honorable M. le juge Robert C. Desmarais
(Surnuméraire) Ottawa

L'honorable M. le juge Jean A. Forget
(Surnuméraire) Ottawa

RÉGION DE L'EST (SUITE)

L'honorable M. le juge Charles T. Hackland
Ottawa

L'honorable M. le juge Roydon J. Kealey
(Surnuméraire) Ottawa

L'honorable M. le juge Stanley J. Kershman
Ottawa

L'honorable M. le juge Paul F. Lalonde
Ottawa

L'honorable Mme la juge
Maria T. Linhares De Sousa
(Cour de la famille) Ottawa

L'honorable Mme la juge V. Jennifer Mackinnon
(Cour de la famille) Ottawa

L'honorable M. le juge Bernard J. Manton
(Surnuméraire) Ottawa

L'honorable M. le juge Robert L. Maranger
Ottawa

L'honorable M. le juge Colin D.A. McKinnon
Ottawa

L'honorable M. le juge Hugh R. McLean
Ottawa

L'honorable M. le juge David L. McWilliam
Ottawa

L'honorable M. le juge Gerry R. Morin
Ottawa

L'honorable M. le juge A. deLotbinière Panet
Ottawa

L'honorable Mme la juge Julianne A. Parfett
Ottawa

L'honorable Mme la juge
Heidi S. Levenson Polowin
Ottawa

L'honorable M. le juge Denis J. Power
Ottawa

L'honorable Mme la juge Lynn D. Ratushny
Ottawa

L'honorable M. le juge Timothy D. Ray
Ottawa

L'honorable Mme la juge Giovanna Roccamo
Ottawa

L'honorable M. le juge Albert J. Roy
Ottawa

L'honorable M. le juge Douglas J.A. Rutherford
(Surnuméraire) Ottawa

L'honorable M. le juge Gordon G. Sedgwick
Ottawa

L'honorable M. le juge Alan D. Sheffield
(Cour de la famille) Ottawa

L'honorable M. le juge Robert J. Smith
Ottawa

L'honorable M. le juge W.J. Lloyd Brennan
Pembroke

L'honorable M. le juge Michael J. Quigley
Perth

RÉGION DU NORD-EST

L'honorable M. le juge John S. Poupore, JPR
Sudbury

L'honorable M. le juge David J. Nadeau
Cochrane

L'honorable M. le juge Robert P. Boissonneault
(Surnuméraire) Haileybury

L'honorable M. le juge Ian M. Gordon
(Surnuméraire) Haileybury

L'honorable M. le juge Michael G. Bolan
(Surnuméraire) North Bay

L'honorable M. le juge Norman M.J. Karam
(Surnuméraire) North Bay

L'honorable M. le juge Ernest Loukidelis
(Surnuméraire) North Bay

L'honorable M. le juge Paul U. Rivard
North Bay

L'honorable M. le juge George T.S. Valin
North Bay

L'honorable M. le juge J. Stephen O'Neill
Parry Sound

L'honorable M. le juge Frank R. Caputo
(Surnuméraire) Sault Ste. Marie

L'honorable M. le juge Ian S. McMillan
Sault Ste. Marie

L'honorable Mme la juge Gladys I. Pardu
Sault Ste. Marie

L'honorable M. le juge Gary W. Tranmer
Sault Ste. Marie

L'honorable M. le juge W. Lawrence Whalen
Sault Ste. Marie

L'honorable M. le juge Robert G.S. Del Frate
Sudbury

L'honorable Mme la juge Louise L. Gauthier
Sudbury

L'honorable M. le juge Robbie D. Gordon
Sudbury

L'honorable Mme la juge Patricia C. Hennessy
Sudbury

L'honorable M. le juge Paul B. Kane
Sudbury

L'honorable M. le juge Bourke G.H. Smith
(Surnuméraire) Sudbury

L'honorable M. le juge Robert A. Riopelle
Timmins

RÉGION DU NORD-OUEST

L'honorable M. le juge John F. McCartney, JPR
Thunder Bay

L'honorable M. le juge Erwin W. Stach
(Surnuméraire) Kenora

L'honorable Mme la juge Helen M. Pierce
Thunder Bay

L'honorable M. le juge Terrence A. Platana
Thunder Bay

L'honorable M. le juge Douglas C. Shaw
Thunder Bay

L'honorable M. le juge G. Patrick Smith
Thunder Bay

L'honorable M. le juge John deP. Wright
(Surnuméraire) Thunder Bay

RÉGION DU SUD-OUEST

L'honorable Mme la juge Lynne C. Leitch, JPR
London

L'honorable M. le juge Edward W. Ducharme
Chatham

L'honorable M. le juge John C. Kennedy
(Surnuméraire) Goderich

L'honorable M. le juge Edward R. Browne
(Surnuméraire) London

L'honorable M. le juge Grant A. Campbell
(Cour de la famille) London

L'honorable M. le juge B. Thomas Granger
(Surnuméraire) London

L'honorable M. le juge R. John Harper
(Cour de la famille) London

L'honorable M. le juge Peter B. Hockin
London

L'honorable M. le juge William A. Jenkins
(Surnuméraire) London

L'honorable M. le juge T. David Little
London

L'honorable Mme la juge Mary E. Marshman
(Cour de la famille) London

L'honorable M. le juge Dougald R. McDermid
(Surnuméraire) London

RÉGION DU SUD-OUEST (SUITE)

L'honorable M. le juge John F. McGarry
(Surnuméraire) London

L'honorable Mme la juge Johanne N. Morissette
London

L'honorable Mme la juge Justice Helen A. Rady
London

L'honorable M. le juge Kenneth F. Ross
(Surnuméraire) London

L'honorable M. le juge Wolfram U. Tausendfreund
London

L'honorable Mme la juge Lynda C. Templeton
London

L'honorable M. le juge Henry A. Vogelsang
(Cour de la famille) London

L'honorable M. le juge John A. Desotti
Sarnia

L'honorable M. le juge Joseph M.W. Donohue
Sarnia

L'honorable M. le juge Roland J. Haines
Stratford

L'honorable M. le juge Robert R. Abbey
(Surnuméraire) Windsor

L'honorable M. le juge John H. Brockenshire
(Surnuméraire) Windsor

L'honorable M. le juge Anthony E. Cusinato
(Surnuméraire) Windsor

L'honorable M. le juge Richard C. Gates
Windsor

L'honorable Mme la juge Mary Jo Nolan
Windsor

L'honorable M. le juge Terrence L.J. Patterson
Windsor

L'honorable Mme la juge Renee M. Pomerance
Windsor

L'honorable M. le juge Joseph G. Quinn
Windsor

L'honorable M. le juge Steven Rogin
Windsor

L'honorable M. le juge Bruce G. Thomas
Windsor

L'honorable M. le juge Gordon I. Thomson
(Surnuméraire) Windsor

L'honorable M. le juge Thomas A. Henney
Woodstock

RÉGION DE TORONTO

L'honorable M. le juge Edward F. Then, JPR
Toronto

L'honorable Mme la juge Beth Anna Allen
Toronto

L'honorable M. le juge Todd L. Archibald
Toronto

L'honorable Mme la juge Nancy L. Backhouse
Toronto

L'honorable M. le juge Lucien A. Beaulieu
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable Mme la juge Denise E. Bellamy
Toronto

L'honorable M. le juge Edward P. Belobaba
Toronto

L'honorable Mme la juge Mary Lou Benotto
Toronto

L'honorable M. le juge David M. Brown
Toronto

L'honorable M. le juge Donald R. Cameron
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable M. le juge Colin L. Campbell
Toronto

L'honorable M. le juge James D. Carnwath
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable Mme la juge Sandra Chapnik
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable M. le juge Robert A. Clark
Toronto

L'honorable Mme la juge Barbara A. Conway
Toronto

L'honorable Mme la juge Bonnie L. Croll
Toronto

L'honorable M. le juge Maurice C. Cullity
(Supernumerary) Toronto

L'honorable M. le juge Peter A. Cumming
Toronto

L'honorable M. le juge George Czutrin
Toronto

L'honorable M. le juge Michael R. Dambrot
Toronto

L'honorable M. le juge Todd Ducharme
Toronto

L'honorable Mme la juge Tamarin M. Dunnet
Toronto

L'honorable M. le juge Randall S. Echlin
Toronto

L'honorable M. le juge Eugene G. Ewaschuk
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable M. le juge Lee K. Ferrier
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable Mme la juge Maureen D. Forestell
Toronto

L'honorable Mme la juge E. Eva Frank
Toronto

L'honorable M. le juge Arthur Murray Gans
Toronto

L'honorable Mme la juge Nola E. Garton
Toronto

L'honorable Mme la juge Susanne R. Goodman
Toronto

L'honorable Mme la juge Susan E. Greer
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable M. le juge Peter A. Grossi
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable M. le juge John F. Hamilton
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable Mme la juge
Alison L. Harvison Young
Toronto

L'honorable Mme la juge Thea P. Herman
Toronto

L'honorable Mme la juge Susan G. Himel
Toronto

L'honorable Mme la juge Carolyn Horkins
Toronto

L'honorable Mme la juge Alexandra H. Hoy
Toronto

L'honorable M. le juge Peter G. Jarvis
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable M. le juge John R.R. Jennings
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable Mme la juge
Andromache Karakatsanis
Toronto

L'honorable Mme la juge Frances P. Kiteley
Toronto

L'honorable Mme la juge Gloria R. Klowak
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable Mme la juge Joan L. Lax
Toronto

L'honorable M. le juge Thomas R. Lederer
Toronto

L'honorable M. le juge Sidney N. Lederman
Toronto

L'honorable Mme la juge Wailan Low
Toronto

RÉGION DE TORONTO (SUITE)

L'honorable M. le juge John A.B. Macdonald
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable Mme la juge Ellen M. Macdonald
Toronto

L'honorable M. le juge Frank N. Marrocco
Toronto

L'honorable M. le juge P. Theodore Matlow
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable M. le juge J. David McCombs
Toronto

L'honorable M. le juge John B. McMahan
Toronto

L'honorable Mme la juge Faye E. McWatt
Toronto

L'honorable Mme la juge Ruth E. Mesbur
Toronto

L'honorable Mme la juge Anne M. Molloy
Toronto

L'honorable M. le juge J. Patrick Moore
Toronto

L'honorable M. le juge Geoffrey B. Morawetz
Toronto

L'honorable M. le juge Frank J.C. Newbould
Toronto

L'honorable M. le juge Ian V.B. Nordheimer
Toronto

L'honorable M. le juge Alfred J.C. O'Marra
Toronto

L'honorable M. le juge Victor Paisley
Toronto

L'honorable M. le juge Laurence A. Pattillo
Toronto

L'honorable Mme la juge Sarah E. Pepall
Toronto

L'honorable M. le juge Paul M. Perell
Toronto

L'honorable M. le juge Romain W.M. Pitt
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable Mme la juge Andra M. Pollak
Toronto

L'honorable Mme la juge Harriet E. Sachs
Toronto

L'honorable Mme la juge Mary Anne Sanderson
Toronto

L'honorable M. le juge Herman Siegel
Toronto

L'honorable Mme la juge Gertrude F. Spiegel
Toronto

L'honorable M. le juge James M. Spence
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable M. le juge Christopher M. Speyer
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable M. le juge Harvey Spiegel
(Surnuméraire) Toronto

L'honorable Mme la juge Nancy J. Spies
Toronto

L'honorable Mme la juge Elizabeth M. Stewart
Toronto

L'honorable M. le juge David G. Stinson
Toronto

L'honorable M. le juge George R. Strathy
Toronto

L'honorable Mme la juge Katherine E. Swinton
Toronto

L'honorable Mme la juge Julie A. Thorburn
Toronto

L'honorable M. le juge W. Brian Trafford
Toronto

L'honorable M. le juge Gary T. Trotter
Toronto

L'honorable M. le juge John C. Wilkins
Toronto

L'honorable Mme la juge Darla A. Wilson
Toronto

L'honorable Mme la juge Janet M. Wilson
Toronto

L'honorable M. le juge Blenus P. Wright
(Surnuméraire) Toronto

Tableau d'honneur – Juges dont le mandat à la Cour a pris fin entre la fusion de 1990 et le 31 mars 2008

Avant 1990, la Haute Cour de justice de l'Ontario était le tribunal supérieur de première instance de la province. Avec l'adoption de la Loi de 1989 modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires, la Haute Cour de justice a été fusionnée avec les cours des successions et les cours de district et de comté pour former un seul grand tribunal supérieur de première instance — la Cour de l'Ontario (Division générale), rebaptisée Cour supérieure de justice en 1999.

Vous trouverez ci-dessous le nom de tous les juges dont le mandat à la Cour a pris fin entre la fusion de 1990 et le 31 mars 2008.

Alvin Anthony Vannini
1990-1990 Cour de l'Ontario (Division générale)

Thomas George Street
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

Elmer Edward Smith
1981-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

Paul Ignace Blaze Staniszewski
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

Barton Basil Trembley
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

William Edger Charles Colter
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

Robert Ernest Maranger
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

J.P. Robert Perras
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

Gilbert Logan Murdoch
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

Francis Costello
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

David Howard Woodhouse Henry
1973-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

Donald Gordon Edward Thompson
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

Julius Alexander Isaac
1989-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)
1991-1999 Juge en chef Cour fédérale du Canada

Russell Clayton Honey
1990-1991 Cour de l'Ontario (Division générale)

Karen Merle Weiler
1989-1990 Haute Cour de Justice de l'Ontario
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)
1992- Cour d'appel

Wesley Gibson Gray
1979-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

J.R. Maurice Gautreau
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

Alan Royal Campbell
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

Donald Ross Shearer
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

McLeod Archibald Craig
1976-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

Donald Malcolm Lawson
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

John Holland
1976-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

Patrick Stanley FitzGerald
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

Archibald McGilvery Carter
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

John Ross Matheson
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

Sidney Stanton Dymond
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

Eric Richard Lovekin
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)

John Arthur Hoolihan
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

Thomas Peter Callon
1971-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

William Phillip McKeown
1986-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)
1993-2002 Cour fédérale du Canada

William Joseph Anderson
1977-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

John Gilbert
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

Welland Thomas Hollinger
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

Edward James Houston
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

Gordon Eric McTurk
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

Janet Vivien Scott
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

Allan Henry Hollingworth
1977-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

Francis Egan Dunlap
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

Richard Neville Clarke
1990-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

Francis Gerard Carter
1990-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)

Frank Woods Callaghan
1979-1985 Haute Cour de justice de l'Ontario
1985-1989 Juge en chef adjoint, Haute Cour
de justice de l'Ontario
1989-1990 Juge en chef, Haute Cour de justice
de l'Ontario
1990-1994 Juge en Chef de la Cour de L'Ontario
(Division générale)

Joseph Armon Winter
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

Keith Allan Flanigan
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

William Frederick Bigwood Rogers
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

Walter John Rapson
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

Wilfred Wesley Leach
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

Martin Thomas Joseph Morrissey
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

Robert Stanley Montgomery
1977-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

John Edward Eberle
1977-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

Fernand Laurent Gratton
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

John Drew Hammersly Hudson
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

Frederick Clair Hayes
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

Garth Howard Franklin Moore
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

Charles James Newton
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)

Gordon Joseph Sullivan
1990-1995 Cour de l'Ontario (Division générale)

Colin Simpson Lazier
1990-1995 Cour de l'Ontario (Division générale)

Mabel Margaret Van Camp
1971-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1995 Cour de l'Ontario (Division générale)

Arthur Peter Nasmith
1995-1995 Cour de l'Ontario (Division générale)

Hewson Ward Allen
1990-1995 Cour de l'Ontario (Division générale)

Robert Bartlett Warren
1990-1995 Cour de l'Ontario (Division générale)

Roger Gordon Conant
1990-1995 Cour de l'Ontario (Division générale)

Michael James Moldaver
1990-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1995 Cour de l'Ontario (Division générale)
1995- Cour d'appel

Michael Isadore F. Fortier
1990-1996 Cour de l'Ontario (Division générale)

Stuart Powell Webb
1990-1996 Cour de l'Ontario (Division générale)

James Ian McKay
1990-1996 Cour de l'Ontario (Division générale)

John Gerald Michael White
1981-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1996 Cour de l'Ontario (Division générale)

Alexander John Davidson
1990-1996 Cour de l'Ontario (Division générale)

Lloyd Alvin Woods
1990-1996 Cour de l'Ontario (Division générale)

Joseph Charles Kane
1990-1996 Cour de l'Ontario (Division générale)

John Alfred Goodearle
1990-1996 Cour de l'Ontario (Division générale)

Lorraine Gotlib
1990-1996 Cour de l'Ontario (Division générale)

William F. Higgins
1990-1997 Cour de l'Ontario (Division générale)

Edward Saunders
1977-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1997 Cour de l'Ontario (Division générale)

George William Adams
1991-1997 Cour de l'Ontario (Division générale)

James Crossland
1990-1997 Cour de l'Ontario (Division générale)

Douglas Henry Carruthers
1977-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1997 Cour de l'Ontario (Division générale)

Edward Oswald Fanjoy 1990-1997 Cour de l'Ontario (Division générale)	Roger Elias Salhany 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
William Burley Lane 1990-1997 Cour de l'Ontario (Division générale)	Richard Jean Huneault 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
Stephen Borins 1990-1997 Cour de l'Ontario (Division générale) 1997- Cour d'appel	John Brunton Webber 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
Robert Campbell Rutherford 1979-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario 1990-1997 Cour de l'Ontario (Division générale)	Keith Munro Gibson 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
Donald Robert Steele 1976-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale)	Francis James Zoltan Kovacs 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
Gerald Foster Kinsman 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale)	Marie Carmel Corbett 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
Patrick William Perras 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale)	John Abercrombie Pringle 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
Joseph Peter McMahon 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale)	James Arthur Mullen 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
John Francis Michael McCart 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale)	Mario Crescenzo Di Salle 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
Kathryn Newman Feldman 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale) 1998- Cour d'appel	Joseph David Sheard 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
David Fletcher Mossop 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale)	Alvin Benjamin Rosenberg 1983-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
George Stephen Plow Ferguson 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale)	James Curry MacPherson 1993-1999 Cour de l'Ontario (Division générale) 1999-1999 Cour supérieure de justice 1999- Cour d'appel
William Deneau Lyon 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale)	Robert James Sharpe 1995-1999 Cour de l'Ontario (Division générale) 1999-1999 Cour supérieure de justice 1999- Cour d'appel
Joseph Wesley O'Brien 1981-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale)	Stanton Bardsley Hogg 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale) 1999-1999 Cour supérieure de justice
Janet Lang Boland 1986-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario 1990-1998 Cour de l'Ontario (Division générale)	Ernest Frederick West 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale) 1999-1999 Cour supérieure de justice
Spyros Demosthenes Loukidelis 1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)	

James Douglas Bernstein
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-1999 Cour supérieure de justice

Lawrence Roland Morin
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-1999 Cour supérieure de justice

George Turker Walsh
1978-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

David Gondran Humphrey
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

Judith Miriam Bell
1986-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

Peter Bourdon Tobias
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

Charles Francis Doyle
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

Samuel Houston Murphy
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

Kenneth Charles Binks
1991-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

Charles Terrence Murphy
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

Joseph Henry Potts
1981-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

George Yates
1987-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

Janet Marie Simmons
1991-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice
2000- Cour d'appel

Thomas Arthur Beckett
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2000 Cour supérieure de justice

Ernest Patrick Hartt
1966-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2001 Cour supérieure de justice

Paul Gillrie Philp
1988-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2001 Cour supérieure de justice

Kenneth George Ouellette
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2001 Cour supérieure de justice

Paul Stephen Andrew Lamek
1999-2001 Cour supérieure de justice

Joseph Paul-Emile Hector Soublière
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2001 Cour supérieure de justice

James Bonham Strange Southey
1975-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2001 Cour supérieure de justice

Jean-Jacques Fleury
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2001 Cour supérieure de justice

Dennis Francis O'Leary
1973-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2001 Cour supérieure de justice

Eileen Elizabeth Gillese
1999-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Cour supérieure de justice
2002- Cour d'appel

Edward Francis Wren
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Cour supérieure de justice

Bernard William Hurley
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Cour supérieure de justice

Thomas George Zuber
1972-1975 Haute Cour de justice de l'Ontario
1975-1990 Cour d'appel
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Cour supérieure de justice

Robert Mose Patrick Daudlin
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Cour supérieure de justice

Hugh Russell Locke
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Cour supérieure de justice

William Joseph Morrison
1991-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Cour supérieure de justice

Donna Jean Haley
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Cour supérieure de justice

John Elston Van Duzer
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Cour supérieure de justice

J.A.N. Pierre Mercier
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Cour supérieure de justice

Jean-Charles Sirois
1982-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2003 Cour supérieure de justice

Moira Lenore Caswell
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2003 Cour supérieure de justice

Allan McNiece Austin
1986-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1992 Cour de l'Ontario (Division générale)
1992-2003 Cour d'appel

Gorden George Nicholls
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2003 Cour supérieure de justice

Edward Gordon McNeely
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2003 Cour supérieure de justice

Anthony McWilliam Maloney
1975-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2003 Cour supérieure de justice

Stanley Roy Kurisko
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2003 Cour supérieure de justice

Frank Kelso Roberts
1992-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2003 Cour supérieure de justice

Richard Gerald Trainor
1979-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2003 Cour supérieure de justice

Carl Zalev
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2003 Cour supérieure de justice

James Barton Chadwick
1988-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Robert A. Blair
1991-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice
2007- Cour d'appel

Patricia Riley German
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Sam Norman Filer
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Ray Stortini
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Patrick Joseph LeSage
1990-1994 Cour de l'Ontario (Division générale)
1994-1996 Juge en chef adjoint of Cour de l'Ontario (Division générale)
1996-1999 Juge en chef of Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2002 Juge en chef Cour supérieure de justice
2002-2004 Cour supérieure de justice

Derek Mendes Da Costa
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Susan Elizabeth Lang
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice
2004- Cour d'appel

Russell Gordon Juriansz
1998-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice
2004- Cour d'appel

Paul Greer Marshall Hermiston
1991-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

William Dan Chilcott
1988-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Robert Alisdair Fraser Sutherland
1982-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Michael Paul Forestell
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Richard Jeffrey Flinn
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Arthur Carrick Whealy
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Charles Bruce Noble
1991-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Louise Viviane Charron
1990-1995 Cour de l'Ontario (Division générale)
1995-2004 Cour d'appel
2004- Cour supérieure de justice

Patricia Helen Wallace
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Arthur Paul Dilks
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice

Jean Louise MacFarland
1987-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice
2004- Cour d'appel

Harry Smith LaForme
1994-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2004 Cour supérieure de justice
2004- Cour d'appel

James Michael Donnelly
1985-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2005 Cour supérieure de justice

Joseph Charles McGuigan James
1999-2005 Cour supérieure de justice

Paul S. Rouleau
2002-2005 Cour supérieure de justice
2005- Cour d'appel

Chester Carl Misener
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2005 Cour supérieure de justice

John Dale O'Flynn
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2005 Cour supérieure de justice

Nicholson Duncan McRae
1982-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2005 Cour supérieure de justice

Abraham Mandel
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2005 Cour supérieure de justice

Lawrence Cyril Kozak
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2005 Cour supérieure de justice

Robert Joseph Arthur Cusson
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2005 Cour supérieure de justice

Mary Frances Dunbar
1995-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2005 Cour supérieure de justice

Hugh David Petrie Logan
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2005 Cour supérieure de justice

George William Dandie
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2005 Cour supérieure de justice

John Garner Kerr
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2006 Cour supérieure de justice

Norman Douglas Coe
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2006 Cour supérieure de justice

Fabian Hugh Poulin
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2006 Cour supérieure de justice

John Gerald Joseph O'Driscoll
1971-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2006 Cour supérieure de justice

Edythe Irene MacDonald
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2006 Cour supérieure de justice

James Montague Farley
1989-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2006 Cour supérieure de justice

Emile Rosario Millette
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2006 Cour supérieure de justice

Douglas Howard Lissaman
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2006 Cour supérieure de justice

Bruce Clyde Hawkins
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2006 Cour supérieure de justice

Norman Desmond Dyson
1995-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

Richard Thomas Patrick Gravely
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

Robert Edward Zelinski
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

Archie Gray Campbell
1986-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

Ronald Charles Sills
1992-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

John Dawson Ground
1991-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

R. Roy McMurtry
1991-1994 Juge en chef adjoint de la Cour
de l'Ontario (Division générale)
1994-1996 Juge en chef de la Cour de l'Ontario
(Division générale)
1996-2007 Juge en chef de l'Ontario

Warren Keith Winkler
1993-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice
2007- Juge en chef de l'Ontario

Gordon Patrick Killeen
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

Harry Joseph Keenan
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

J. David Watt

1985-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice
2007- Cour d'appel

Michael Richard Meehan

1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

Joseph Charles Scime

1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

Thomas Joseph Lally

1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

Gloria Jean Epstein

1991-1993 Cour de l'Ontario (Division générale)
1993-2007 Cour supérieure de justice
2007- Cour d'appel

George Dennis Lane

1989-1990 Haute Cour de justice de l'Ontario
1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2007 Cour supérieure de justice

Gerald Francis Day

1992-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2008 Cour supérieure de justice

Keith Alexander Hoilett

1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2008 Cour supérieure de justice

Hugh Michael O'Connell

1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2008 Cour supérieure de justice

William Parker Somers

1990-1999 Cour de l'Ontario (Division générale)
1999-2008 Cour supérieure de justice

Notes

- 1 Selon le Règl. de l'Ont. 256/08, le nombre de juges à plein temps est actuellement de 231, plus 11 juges formant le Conseil des juges principaux régionaux.
- 2 La Division provinciale sera rebaptisée Cour de justice de l'Ontario en 1999.
- 3 Art. 468 du *Code criminel*.
- 4 Art. 71 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 5 Art. 72 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 6 Art. 77 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 7 N.B. : Le PE a été signé par la juge en chef de la Cour supérieure et le procureur général en mai 2008.
- 8 Par. 14 (1) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 9 Par. 75 (1) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 10 Par. 14 (2) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 11 Par. 15 (1) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 12 Peter W. Hogg, « The Role of the Chief Justice in Canada », 19 *Queen's Law Journal*, p. 248.
- 13 Par. 14 (4) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 14 Par. 14 (2) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 15 Par. 75 (1) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 16 Par. 14 (3) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 17 Par. 32 (1) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 18 Par. 33.1 (1) à par. 33.1 (21) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 19 Par. 14 (5) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 20 Par. 14 (7); par. 52 (2.2) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*.
- 21 Toutes les données sur la population proviennent des Projections démographiques pour l'Ontario du Ministère des Finances de l'Ontario (Avril 2006), recensement de Statistique Canada 2001 pour le 1er juillet 2007.
- 22 En 1990, la Haute Cour de justice de l'Ontario a été fusionnée avec la Cour de district et la Cour des successions pour créer un grand tribunal supérieur de première instance, la Cour de l'Ontario (Division générale), rebaptisée Cour supérieure de justice en 1999.

Imprimé au Canada en 2009 par Colour Innovations

Mise en page par Timothy Belanger

Page 01: Photographie de Michael Fraser

Page 41: Nouveau palais de justice de Durham - WMHZ Architects

Nouveau palais de justice du comté de Renfrew - NORR Limited

Photographie de Steven Evans



La Cour supérieure de justice se préoccupe de son empreinte écologique et a imprimé ce rapport sur du papier fait de fibre certifiée FSC.